

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



**STATUE A JACQUES CARTIER**

Il y a sept ans, un artiste de Paris, M. Rochet, offrait de faire gratuitement pour la ville de Montréal une statue colossale en bronze de Jacques Cartier, découvreur du Canada; il n'exigeait que d'être remboursé des frais de la fonte et du transport.

Cette offre n'a pas été acceptée, nous serions en peine de dire pourquoi. M. Rochet la renouvelle aujourd'hui dans une lettre qu'il vient d'adresser au Maire de notre ville: sera-t-elle reçue avec plus de faveur?

Il est honteux d'être obligé de poser pareille question.

Comment! vous n'avez pas un seul monument qui rappelle la mémoire du découvreur du pays, si ce n'est la place Jacques Cartier ornée de la colonne Nelson; un artiste distingué nous offre son travail *pour rien*, c'est-à-dire n'exige que les frais matériels de l'ouvrage, soit cinq mille piastres, et vous allez refuser, vous qui êtes assez riches pour faire des emprunts de trois millions sur le marché anglais!

Osez donc refuser, intelligents édiles, et l'on vous fera rougir en organisant une souscription populaire.

OSCAR DUNN.

**CODE CRIMINEL**

L'honorable juge Loranger vient de prononcer, devant les Grands Jurés un discours dont la presse s'est occupée à bon droit, car il contient une proposition de la plus haute importance.

M. Loranger demande que nos lois criminelles soient codifiées; il considère que c'est une nécessité, et il en donne des raisons frappantes.

Après avoir rappelé dans quelles conditions le droit criminel anglais s'est établi dans notre province à côté du droit civil français, après avoir dit qu'avant la décentralisation judiciaire aucun avocat canadien-français n'a représenté la Couronne aux assises criminelles, et que tous nos compatriotes en général, étrangers aux précédents anglais et effrayés des technicalités d'une langue qu'ils connaissent peu, se montrèrent indifférents aux études criminalistes, il ajoute:

"La carrière est aujourd'hui ouverte à tous, mais pour tous et surtout pour ceux qui n'ont pas de la langue anglaise une connaissance suffisante, on peut dire qu'elle est difficile, on pourrait même dire hérissée d'obstacles presque insurmontables.

"Ce qui manque au droit criminel, c'est d'être un droit écrit. Naturellement je veux parler du droit commun. Nous avons bien des traités sur ce droit faits par des juristes anglais éminents, mais leurs livres n'ont qu'une autorité de doctrine, fondée sur des précédents, controversée comme ces précédents mêmes, et mobile comme les faits qui les ont motivés. Nous avons bien aussi quelques bribes de statuts impériaux et notre propre législation statutaire. Mais cette législation, verbeuse, incohérente, souvent inintelligible et quelquefois contradictoire, aurait besoin d'une refonte complète.

"Voilà pour le fond du droit. Pour la procédure c'est pire encore, si c'est possible. C'est un dédale où les plus savants ne se retrouvent pas toujours, et où les ignorants se perdent infailliblement. Ici encore nos statuts n'ont pas réussi à en redresser les détours.

"La pratique peut sans doute, jusqu'à un certain point, suppléer à la théorie; mais une science qui ne s'acquiert que par la pratique et un long usage, ne sera jamais qu'une science aride et sans utilité, je pourrais presque dire une lettre morte. Elle n'aura certainement jamais l'actualité sociale, qu'à bon droit l'on demande à la science des lois. Faite pour tous les hommes et pour les contenir tous dans les bornes de la morale et de l'honnêteté par des peines criminelles qui sont la sanction de ses prohibitions, la loi criminelle comme la loi civile, doit être connue de tous, et comme la loi civile elle ne se popularisera jamais sans codification."

Cette idée, comme le dit encore l'honorable juge, ne se réalisera peut-être pas tout de suite; mais, jetée dans le domaine de la publicité avec l'estampille d'un nom qui fait autorité, elle ira son chemin sûrement. M. Loranger dit que "la machine législative est lourde à mouvoir," et c'est pour nous une raison de regretter que le parlement ne compte pas plus d'esprits actifs et cultivés qui, comme lui, sachent attaquer de front les grands problèmes et en fournir une solution. Heureux encore si nous recevions des hommes trop tôt sortis de la carrière les conseils qui nous aideront à mettre en mouvement la lourde machine.

O. D.

**LA LITTÉRATURE BLEUE**

Toute nation publie chaque année une série de livres qu'en Angleterre on appelle la littérature bleue, en France la littérature jaune, selon la teinte de leur couverture. Ces livres sont les rapports faits par les ministres du gouvernement au chef de l'état sur la position des départements qu'ils administrent.

Ces volumes pesants, dont la forme compacte, les colonnes de chiffres et la sécheresse de la rédaction effrayent les lecteurs moins courageux que ne le sont les hommes d'état et les staticiens, sont généralement laissés de côté.

Et pourtant la réunion de ces rapports forme le grand livre d'une nation: en eux, on sent palpiter sa vie; par eux, on peut constater le progrès ou le ralentissement de sa marche et juger de la base plus ou moins solide de la fortune publique. Agriculture, industrie, commerce, travaux publics, recettes, dépenses, tout y trouve sa place, en longues colonnes de chiffres, qui ont bien aussi leur éloquence, éloquence d'autant plus vraie qu'elle n'emprunte rien à l'imagination.

Le Canada, lui aussi, a sa littérature bleue; c'est une littérature jeune, elle manque de concision et de synthèse. Néanmoins elle est pleine d'enseignements utiles.

Ainsi le rapport de M. le Ministre de la marine et des pêcheries est rempli d'intérêt. C'est presque une lecture attachante, de nouveaux horizons s'y ouvrent à l'esprit et l'on ne parcourt pas les 700 pages qui le composent, sans en retirer un certain profit.

Avec l'énorme étendue des côtes, le nombre des îles, les grands cours d'eau du Canada, on ne doit point s'étonner de l'espace que les phares occupent dans le rapport du ministre. Leur nombre, le long des côtes de la mer, sur les rives des fleuves et des lacs, est de 423, plus 21 feux flottants. 81,421 gallons d'huile sont nécessaires, chaque année, à leur combustion.

On suit dans ce rapport avec intérêt l'établissement de nouveaux feux, de lumières plus fortes, de sifflets à vapeur, destinés à rendre moins dangereuse la navigation de ces mers si fréquemment obscurcies par les brouillards et pourtant si parcourues; dans la liste de ces baies et de ces caps où sont élevés ces signaux si nécessaires, que les Bretons appellent les diges de Dieu, on retrouve avec plaisir l'imagination si riche de nos pères qui leur donna un nom, de la baie des Trépassés au cap Tempête.

Quel progrès ne s'est point opéré dans l'éclairage des atterages, entre le feu de bois allumé au sommet d'un promontoire et ces phares, monuments de force et d'élégance, que Fresnel a couronnés de l'appareil dioptrique! quelle intensité dans cette lumière qui perce une obscurité de 20 milles et qui, trop faible encore, sera bientôt remplacée par la lumière électrique.

Les observations météorologiques viennent à la suite des phares; les observatoires et leur appareil pour indiquer aux navigateurs l'approche des orages ne sont qu'un nombre de deux, l'un à Québec et l'autre à St. Jean, Nouveau-Brunswick, et par conséquent n'ont point l'utilité générale qu'ils ont atteint aux Etats-Unis, avec lesquels un échange plus complet d'observations serait désirable.

La police des ports et rivières est sans intérêt pour les lecteurs; mais on aime à s'arrêter sur les hôpitaux de la marine, sur les soins donnés aux marins malades, blessés ou naufragés; il est bon de sentir que cet être impersonnel, qui se nomme une nation, a retenu ce même sentiment d'humanité qui anime chacun de ses membres, et que le matelot, dont la vie est si dure, si isolée, a dans ses souffrances ou sa détresse, sur la terre ferme au moins une place, que la charité lui a conservée.

Les examens pour l'admission des maîtres ou des seconds soulèvent une question bien intéressante: Pourquoi les Canadiens Français s'éloignent-ils de plus en plus de la navigation? L'école navale de Québec ne peut plus se soutenir faute d'élèves, et dans la liste de 494 marins admis comme capitaines ou comme seconds, pendant l'année 1873, Québec ne figure que pour 10 capitaines et 5 seconds! à peine voit-on une trentaine de noms d'origine française sur la liste. Pourtant leurs pères aimèrent la mer. Pourquoi cet abandon des instincts de leurs ancêtres? Pourquoi ce recul devant une population d'origine différente, qui dans sa marche semble tout absorber? dans quelles professions ces fils de marins se sont-ils jetés? Il y a là toute une étude.

L'admission de 494 officiers de navires dans une seule année démontre suffisamment la force de la marine de la Puissance, qui occupe le 7ième rang dans la marine du monde; elle possède 950,000 tonneaux et vient après la France qui en compte 1,034,000.

Si le Canada obtenait un rang élevé comme puissance maritime, Montréal semblerait, comme port, devoir se placer d'une façon aussi éminente. Il y est entré en 1873, venant de la mer, 702 navires d'un tonnage de 412,478 tonnes, qui se décomposent en 460 voiliers et 242 steamers. La navigation des eaux intérieures y a amené dans le même laps de temps 6751 transports, soit voiliers ou vapeurs, d'une capacité de 933,462 tonneaux, soit un total de 1,345,940 tonneaux, chiffre fort respectable.

Nous touchons à la partie sombre de notre lecture: la liste des naufrages, elle est longue, mais la littérature bleue ne connaît point l'émotion; pour elle, tout se ré-

sume en chiffres et en dollars et cents. Elle constate que l'année dernière les sinistres maritimes sur les côtes du Canada se sont élevés à 321 navires perdus, d'un tonnage de 94,058 tonneaux, que la perte en dollars s'élève à \$2,685,683 et que 789 personnes y ont laissé leur vie ; que les sinistres pour la navigation intérieure s'élèvent à 29 navires, soit 5469 tonnes. Perte \$158,480 et 24 personnes.

Ainsi, 813 vies ont été la proie des flots ! un seul steamer l'*Atlantic* perdit 535 passagers, émigrants venant de la terre d'Amérique ce que la mère-patrie leur refusait ; elle leur fut hospitalière, elle leur ouvrit son sein dès l'arrivée.

Passons les enquêtes faites sur les naufrages, elles constatent la négligence ou l'imprudence des capitaines et leur imposent des peines tellement minimes, une suspension temporaire, par exemple, qu'on s'étonne que les sinistres ne soient pas plus fréquents.

Mais l'indulgence pour celui qui tue n'arrête point la générosité pour celui qui sauve. Le rapport du Ministre donne le nom des marins courageux qui ont risqué leur vie pour sauver celle de leurs semblables et la liste des récompenses qu'ils ont obtenues, soit une montre d'or, un télescope, une gratification de \$10, ou une simple lettre de remerciement écrite au nom du Gouvernement. Les télescopes sont rares, les montres d'or plus encore, les gratifications nombreuses, mais les lettres fort communes. La générosité officielle s'élève à \$1587.

Evidemment l'homme qui met en péril sa propre vie, n'a guère en vue la récompense que son acte de courage peut lui mériter, il est entraîné par un mobile plus noble ; mais avouez que si une lettre de remerciement du Gouvernement canadien peut être appréciée par un matelot étranger, quelque chose de plus substantiel le serait bien plus encore, et que si \$10 mis dans la main d'un homme, pour le payer d'un acte de dévouement, sont peu rémunérateurs, ils sont, par contre, singulièrement humiliants pour celui qu'il a sauvé. Que la vie d'un homme soit évaluée par le gouvernement canadien à \$10, cela n'est pas fait pour inspirer une haute estime de soi-même, et le dévouement est assez rare de nos jours pour qu'on l'encourage plus généreusement quand on le rencontre.

La seconde partie du rapport est consacrée aux pêcheries. Sans entrer dans le détail du nom et du nombre des poissons, embarillés, séchés ou fumés, il suffit de savoir que leur valeur pour 1873 a été de \$11,794,975.

Le rapport ajoute que les Américains ont pêché dans les eaux canadiennes pour une valeur de 7 à 8 millions de dollars ; preuve énergique de la fertilité de nos eaux et de l'activité de nos voisins, ajoute avec une naïveté charmante l'auteur de ce rapport.

Les détails sur la reproduction artificielle du poisson, sur les divers établissements où cette reproduction s'opère, les espérances qu'elle donne pour le repeuplement des eaux, sont des plus intéressants.

Enfin le volume se termine par le récit de la croisière de la *Canadienne*, contenant des renseignements bien utiles sur les différentes populations maritimes qu'elle a visitées, depuis la Baie de Gaspé jusqu'au Labrador. Si la position des populations côtières s'améliore sur beaucoup de points, il est triste de lire que dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure la situation reste la même, que le progrès se fait autour d'eux sans qu'ils soient entraînés dans sa marche. Espérons que la dénonciation énergique, faite par le capitaine de la *Canadienne*, de l'exploitation dont ils sont victimes, aura assez de retentissement pour y mettre fin.

Quand on ferme un livre, on aime à résumer ses impressions. Que nous a montré celui-ci ? des efforts continus pour diminuer les dangers de la navigation, pour améliorer le sort des marins et soulager leur détresse, pour sauvegarder la vie des passagers ; il nous a montré des tentatives heureuses d'augmenter la fertilité des eaux, et de la part des populations plus de respect pour les lois conservatrices de leur richesse. En un mot, nous avons vu l'action du pouvoir exercée dans une direction bien-faisante. Il y a encore bien des côtés sombres, mais là où l'on sent la vie, on sent aussi l'ambition du mieux et de la contemplation du bien déjà opéré, l'on conclut à l'accomplissement prochain de ce qui reste à faire.

## DEUX MILLE DEUX CENTS LIEUES EN CHEMIN DE FER

Il y a des choses qui ne s'écrivent pas ; on les raconte parfois dans des heures de fièvre, lorsque les souvenirs arrivent en mugissant et se font cours eux-mêmes, lorsque la pensée est frappée tout-à-coup d'un retour impétueux vers le torrent des choses où elle était restée d'abord comme engoulée, éperdue ; alors, si c'est la douleur qui a été longtemps comprimée, l'âme jette quelques cris terribles, des flots furieux s'échappent, l'artème jaillit et déborde, et peut-être peut-on ensuite remonter avec plus de liberté et de force le cours de tout ce qu'on a souffert ; mais retourner, moi, encore tout brisé, tout endolori, la plume à la main, pour le raconter à des lecteurs qui ne s'en doutent même pas, vers ce rêve fougueux où pendant six semaines j'ai passé par tous les chagrins, tous les déchirements, toutes les angoisses, c'est trop me demander, c'est trop at-

tendre de moi ! Vous voulez que sur toutes les plaies vives je passe lentement le couteau et que je détache une à une chaque fibre saignante pour la montrer à des regards surpris ! Vous voulez que je fouille parmi tant d'odieux souvenirs dont chacun est une blessure, eh bien ! soit, je vais vous le raconter, cet atroce et funeste voyage ; de même que je l'ai fait pour accomplir une promesse, de même je vais le redire parce que vous l'avez espéré de moi. Maintenant, taillez et prenez ; voici mon cœur, voici mon sang, ce sang qui est tombé goutte à goutte sur la longue et interminable route qui traverse tout un continent ; je vais en suivre la trace mêlée de tant de larmes... Oh ! mes amis, ce n'est pas une chronique que je puis vous offrir ; mon esprit ne se prête plus, hélas ! à ces fantaisies badines, et mon imagination a perdu le souffle de ses inspirations joyeuses. Et où trouverais-je, du reste, à rire une seule heure dans le récit d'un voyage rempli d'inquiétudes mortelles, d'humiliations, d'abaissements sinistres et parfois de pressentiments où l'image de la mort revenait sans cesse comme pour m'avertir que je n'en verrais pas le terme ?

Pourquoi avais-je quitté mon pays, ma famille, mes nombreux amis, tant d'affections qui m'entouraient et qui m'étaient nécessaires ? Pourquoi avais-je rompu tous les liens qui, en me rattachant à une existence désolée, en faisaient encore la consolation et la ranimation par quelques lucres passagères ? Pourquoi partais-je sans raison, sans objet déterminé, pour suivre une destinée incertaine après tant d'épreuves, après l'expérience renouvelée de la folie des escapades et des duperies de l'inconnu ? Hélas ! je ne sais, et, le saurais-je, comment pourrais-je le dire ? Il y a dans la vie des heures fatales, et l'homme obéit bien plus à leur impulsion fouguese qu'à tous les conseils de la raison. Je partais... il fallait que je parte ! fût-ce pour toujours, fût-ce à n'importe quel prix. Un besoin formidable d'échapper à tous les souvenirs poursuivait et dominait mon esprit ; c'était moi-même surtout qu'il me fallait fuir, obliant que l'homme change en vain de ciel, que son âme lui reste, et qu'on ne peut se perdre soi-même, verrait-on le monde bouleversé prendre autour de soi toutes les formes et les aspects les plus brusquement divers. M'oublier dans un tourbillon sans cesse renouvelé, me sentir emporté à toute vapeur à travers des espaces inconnus, c'était là mon illusion, et, pour la saisir, j'étais prêt à tout délaïsser ; je m'étais arraché aux embrassements de la femme qui m'avait tenu lieu de mère, et qui, à quatre-vingts ans, me disait un adieu, pour elle l'adieu suprême. Et quel déchirement lorsque je dus quitter ma sœur, ma sœur unique, qui, ne comprenant rien à un pareil départ, m'enlaçait sur son cœur et tâchait de me retenir par la force de la tendresse ! Oui, j'abandonnais ces chères et sûres affections, les seules qui résistent aux orages de la vie comme aux assauts du temps, et, l'avouerai-je ? ce n'était pas là le premier de mes regrets ; le cœur est ainsi fait, hélas ! dans son aveuglement ; il ne se prend qu'à ce qui lui échappe le plus et n'a de regrets profonds et durables que pour ce qui le blesse davantage.

Mon idée fixe, idée irrésistible, plus forte que tous les liens, que tous les raisonnements, était donc de partir, d'aller aussi loin que possible, et je ne voyais rien de mieux pour cela que de traverser le continent. Je n'avais pas d'illusions sur ce qui m'attendait si loin ; ce n'est pas à mon âge qu'on commence une vie d'aventures, qu'on peut espérer de se refaire une existence nouvelle où vienne se perdre le souvenir de ce qu'on a été ; l'inconnu ne sourit pas à ceux qui ont épuisé la vie sous toutes ses faces et pour qui toutes les déceptions imaginables n'ont plus rien d'inattendu ; mais je n'avais pas calculé les mécomptes, les déboires qui m'attendaient au passage ; et, les eussé-je calculés, je serais parti de même ; j'en étais arrivé à ce point où l'on ne raisonne absolument plus, où la fatalité, en quelque sorte impatiente et pressée, devient irrésistible. Où ai-je pris la force d'aller jusqu'au bout, comment ai-je pu poursuivre une idée pareille, lorsque tout m'en détournait, lorsque, sur le chemin même, le regret et le désenchantement, fondant avec violence sur mon âme, me criaient de retourner, de revenir à la patrie qui m'offrait de légitimes espérances et une carrière désormais assurée, c'est ce que je ne puis ni comprendre ni expliquer. La force n'était pas en moi, puisque j'ai eu toutes les défaillances, elle était dans une situation bien supérieure à ma volonté ; je n'ai pas suivi ma route. J'ai été entraîné, bousculé, poussé, et chaque fois que j'ai voulu mettre un arrêt, chaque fois j'ai été emporté, comme si la conduite de ma vie ne m'appartenait plus ; vous allez en juger aisément.

Parti une première fois, je me suis rendu à Toronto, et le lendemain je revenais à Montréal. Un accablement tel, un désespoir si grand s'étaient emparés de moi, que je n'avais plus voulu continuer. Mais à peine étais-je à Montréal, que je prenais la résolution, inébranlable cette fois, d'aller tout d'un trait jusqu'à San Francisco, et, en effet, le lendemain matin, je repartais. Oh ! mes amis, vous qui avez mené une vie à peu près toujours égale, vous ne connaissez pas ces terribles péripéties du sacrifice, vous ne connaissez pas les va-et-vient déchirants de l'âme, les féroces exigences d'une condition qu'on s'est faite soi-même, et les ballottements douloureux d'un cœur laissé dans le vide.

Ce voyage inutile à Toronto m'avait coûté quarante dollars et je n'en avais que trois cents en tout et partout pour me rendre à San Francisco, et là attendre la destinée. Je repartis donc avec deux cent soixante dollars, le voyage, au bas mot, tous frais compris, devait m'en coûter cent quatre-vingt. Mais, que m'importait, à moi, la valeur de ces chiffres ? Je songeais bien à cela ! Tout en moi était brisé ; je cherchais un coin de terre inconnu, lointain, où jeter mon reste de vie ; depuis près d'un mois, je n'avais pu trouver deux nuits de sommeil ; une maladie obsessionnelle, déclarée par les médecins fatale, me poursuivait de ses ombres lugubres ; deux fois le suicide m'était apparu avec tout son cortège de séductions infernales ; oui, deux fois, je m'étais laissé aller avec ravissement à cet attrait du repos éternel qui serait une tentation irrésistible si le néant n'était pas un outrage à l'intelligence et au cœur de l'homme ; je n'aimais plus rien, je ne désirais plus rien et je ne cherchais plus rien, si ce n'est de m'effacer, laissant à la mort de faire son œuvre quand bon lui semblerait. — Eh ! bien, maintenant que je suis revenu, que j'ai accompli un voyage presque impossible d'exécution, je rends grâce au ciel de m'avoir mené jusqu'au bord fatal où l'homme perd à peu près la conscience de son être et se laisse entraîner à tous les courants qui passent devant lui ; j'ai mesuré la plus grande profondeur de l'abaissement, et j'ai connu la limite extrême de la désespérance ; maintenant, je sais de quels abîmes un homme peut remonter, et ce qu'il y a encore de ressources jusque dans l'écroulement de ce qui seul semblait retenu à la vie.

Avez-vous remarqué ces arbres flétris, desséchés, entr'ouverts, qui n'ont pas un frisson sous l'effort du vent qui les fouette, pas une plainte sous l'orage ? Leurs rameaux craquent, leur tête secouée rend dans l'air un bruit rapide, mais ce bruit

est inerte, ce son est comme celui d'ossements qu'on agite dans leur bière. Qui peut maintenir ces arbres debout ? Quelle sève reste-t-il à leur tronc décharné ? où est la vie dans ce cadavre dressé contre la nue ? Regardez bien ; à l'extrémité de quelque branche aride, se dégageant à peine d'un linéaire de dépouilles, un petit groupe de feuilles tremble encore au baiser de la brise et boit avidement les quelques gouttes de rosée que le ciel lui verse dans son oubli miséricordieux. Ces quelques feuilles, c'est la vie entière de cet arbre, et par elles il renaitra ; il avait tout perdu, sa force, sa beauté, et sa fraîcheur dont s'enivraient les oiseaux gazouillants, il délaïait l'orage et l'appela à épuiser sur lui ses efforts inutiles ; le bruissement de son riche et abondant feuillage était un rire au destin, et voilà que soudain tout l'a abandonné et qu'il s'est trouvé seul encore vivant, mais sans aucune des joies, sans aucun des charmes de la vie.

La vie ! la vie ! elle est souvent au fond des abîmes ; elle est dans la feuille solitaire sur sa branche inanimée ; elle est dans la goutte de rosée qui la rafraîchit, elle est encore dans la larme silencieuse qui s'échappe du cœur et c'est par elle que le cœur renait.

Quelle étrange destinée ! Je fais onze cents lieues de chemin de fer, avec l'idée que jamais peut-être je ne reviendrai, et, rendu au terme de ce long et accablant voyage, malade, affaibli de corps et d'esprit, à peine avais-je pris quelques jours de repos, que je préparais déjà mes malles pour le retour ! Je n'ose dire que j'ai fait un voyage ; j'ai été emporté dans un ouragan, et le même ouragan m'a ramené. Seulement l'allure n'était plus la même ; je vais tout vous dire cela.

Je partis seul. Or, pour partir seul, dans l'état physique et moral où je me trouvais, c'était déjà un acte de désespoir ou de résolution inflexible. J'ignorais ce que c'était que ce voyage, et je me flattais d'en adoucir la fatigue et l'ennui par le spectacle d'une nouveauté sans cesse renaissante, par la majesté des sites dont on m'avait dit tant de merveilles, par la fascination d'un inconnu qui, à chaque instant, changerait d'aspect. Tous mes amis m'avaient entretenu dans cette illusion ; ils y croyaient eux-mêmes... Ah ! malheureux ! le trajet du Grand Pacifique Américain est tout ce qu'il y a de plus monotone, de plus misérable et de plus ingrat. J'ai traversé cinq cents lieues de désert, de plaines sans horizons, d'une étendue muette et inanimée. Ce n'est qu'arrivé sur les hauteurs de la Sierra Nevada, entre l'Utah et la Californie, que cette grande nature tant promise, tant attendue, s'est révélée enfin. Oui, c'est beau, certes, ce passage à huit mille pieds au-dessus de la mer, sur le bord de précipices effrayants, lorsqu'on est entouré de pics couverts de neiges éternelles et que, sous le regard, s'ouvrent subitement des abîmes qui ont quinze cents pieds de profondeur ; mais je n'aurais pas donné pour tout cela le petit côté de la Malbaie, ce paradis de notre pays, cette cascade oubliée parmi les redesses grandioses et choquantes du Canada ; je n'aurais pas donné six lieues des rives du St. Laurent pour toutes les splendeurs terrifiantes qui se dévoilaient pour la première fois sous mes yeux.

Oh ! quand je me rappelle tout cela !... Pendant un mois j'ai été comme un captif tenu au silence ; je n'ai pas eu un ami, pas même un compagnon, pas la plus légère sympathie, alors même qu'une sympathie quelconque eût été pour moi un trésor inestimable.

Mais il faut pourtant bien que je commence ce récit. Allons, passez devant moi, déserts implacables qui, pendant de si longs jours et de si longues nuits surtout, m'avez accablé de votre infini muet ; passez, plaines arides que la pensée elle-même ne parvient pas à peupler et où le regard, fatigué de chercher une vie toujours absente, retombe appesanti sans pouvoir cependant trouver le sommeil ; déroulez-vous de nouveau, horizons sans cesse fuyants ; mes souvenirs du moins pourront peut-être vous rassembler, et, dans le cercle douloureux qu'ils m'ont laissé, je vais tâcher de tout retenir, de rappeler une à une ces impressions toujours pénibles dont pas une ne m'a donné une heure de répit, pas même un retour consolant et une espérance furtive.

Après deux jours de chemin de fer, coupés par un intervalle de douze heures passées à Détroit, j'arrivais à Chicago. Ces douze heures d'intervalle étaient une moitié de dimanche ; je vous prie de remarquer ce commencement. Arriver seul, lorsqu'on cherche des distractions à tout prix, dans une ville américaine le dimanche, c'est déjà poignant. On erre comme une bête échappée de sa cage, qui a perdu le sentiment de la liberté ; les heures sont interminables, on va, on vient cent fois par les mêmes chemins ; tous les visages vous émettent indifférents semblent les mêmes, on voit des choses nouvelles qu'on croit avoir vues toute sa vie, on passe et l'on repasse jusqu'à ce qu'on soit épuisé bien plus par la monotonie et l'ennui que par la fatigue du corps ; on ne trouve rien d'intéressant et l'on s'étonne de ne pas être environné d'ombres qui ressemblent à soi-même ; on se demande ce que tout ce monde qui glisse à vos côtés dans tous les sens peut faire dans un endroit pareil ; plus la foule est grande, plus on sent le vide ; tant de visages absolument inconnus, absolument indifférents ont l'air de grimacer à votre abandon ; et puis, on n'a ni l'envie ni le goût d'adresser la parole à qui que ce soit ; ce qu'on veut, c'est un large épanchement de son âme, et pour cela il faut des oreilles heureuses de vous entendre. On cherche tous les moyens de tuer le temps, cet ennemi que rien n'atteint et dont tous les coups portent ; on se dirige partout où l'on croit voir quelque agitation, entendre quelque bruit, et l'on revient toujours également déçu, assuré davantage que le tonbeau qui est au fond du cœur est assez grand pour ensevelir tous les bruits du dehors ; on a comme un désespoir muet, un silence farouche ; le regard ne reçoit plus l'image d'aucun des objets qui l'entourent, et l'on se meut où l'on se repose, inconscient, oublieux de toute condition physique ; c'est la pensée qui travaille sans cesse, la pensée qui n'est pas avec soi où l'on se trouve, mais bien loin avec tout ce qui a disparu de ce qu'on aime et qui fait revivre d'une vie bien plus intense que la réalité ce qui semble à jamais mort pour soi. Oh ! le souvenir ! c'est bien autre chose que la jouissance. C'est à lui qu'on reconnaît la valeur des choses perdues ; il grandit, il redouble de vie et de vigueur en raison même de ce qu'on le prive de ses aliments et de ce qu'on l'arrache à tout ce qui semblait seul devoir l'entretenir.

Ainsi, pendant douze mortelles heures je promenai mon absence dans les rues de Détroit, pour moi muettes, désolées, et cependant peut-être pleines de vie et d'animation, si j'en juge par l'image qui m'en reste aujourd'hui. Le chemin que je fis, je l'ignore ; je marchai tout le temps, à part quelques minutes données aux repas, et, lorsque le soir je pris le train de Chicago, j'étais tellement fatigué sans le savoir que je tombai comme un poids inerte sur mon lit et ne m'éveillai que le lendemain matin en vue de la grande métropole de l'Ouest, lorsque déjà le bruit de vingt convois arrivant en tous sens et le carillon des

locomotives assourdissaient l'air. Je m'étais dit en commençant mon voyage qu'il m'était impossible de faire huit jours continus en chemin de fer, et que j'arriverais à différents endroits sur la route. Chicago, la superbe et glorieuse métropole de l'Ouest, se présentait à moi; sans doute j'allais bien y rester au moins vingt-quatre heures. Mais à peine y étais-je descendu qu'un besoin irrésistible d'en sortir s'empara de moi. Que peut offrir la vue des grandes villes au regard fatigué de merveilles? J'ai tout vu dans ce monde et je ne puis plus rien admirer. Que m'importe le spectacle de l'activité humaine, de cette âpreté fiévreuse qui accomplit des merveilles dont l'âme est absente? De grandes rues, de splendides édifices, eh bien! qu'importe! Tant de morceaux de pierre, tant de morceaux de brique, tant de ciment et de pavé Nicholson, tant de machines humaines qui s'agitent à la poursuite folle du souverain million, voilà les villes américaines.—Dans tout cela pas un souflé; les plus grandes pensées, les plus grandes inspirations de notre temps réduites à une jauge pratique qui leur enlève toute poésie et toute grandeur; des affaires, des affaires, *business*, et, après, des délassements automatiques, toujours les mêmes; pas de liaisons; est-ce qu'on a le temps de faire des amitiés quand on ne s'en donne pas même pour les besoins essentiels de la vie? Et puis, connaît-on même l'ami qu'on voudrait se faire? D'où vient-il, qu'a-t-il été? Dans ce tourbillon d'êtres humains qui arrive et se déplace à chaque instant, sur qui peut-on arrêter sûrement son regard et appuyer sa confiance? Qu'on admire si l'on veut des villes comme Chicago qui se font en trente ans, il est impossible d'y rien aimer. Ce ne sont pas deux ou trois mille tueurs de cochons, logés dans le marbre et chiffrant de quatre heures du matin à six heures du soir, qui peuvent inspirer un grand enthousiasme. Pour moi, j'en veux à toutes les grandes villes où la richesse est ignorante et barbare; je les hais, je les fais! leur luxe fatigant plutôt qu'il n'éblouit mon regard, et je m'étonne de ce qu'on se donne tant de mal pour être magnifique quand il en faut si peu pour être heureux. Être heureux! je me trompe, c'est là le difficile, et c'est parce qu'ils se sentent incapables d'arriver au bonheur que les hommes s'étourdissent à la poursuite de l'or.

A. BATES.

(A continuer)

## QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ART ET LA POESIE

"La loi de l'Art c'est la loi de la Vie.

E. HELLO.

I  
(Suite.)

Pourquoi donc le symbolisme est-il plus familier à l'Orient? La raison n'en est pas comme le croyait Fénelon, que certains climats ont le don de produire certains génies comme certains fruits; ni comme le dirait Muzaine, que les peuples de l'Asie sont plus voluptueux que ceux de l'Occident. Mais le monde terrestre n'était que le langage de Dieu, le reflet du monde spirituel, il est probable que la nature y étant plus parfaite et plus belle, les symboles soient plus parfaits et plus frappants.

Ce qui explique ces différences marquées dans les œuvres littéraires, ce n'est ni le climat, ni la distance, ni le temps, ni même les mœurs. Car si deux hommes ont contemplé le même idéal, dans le même objet, qu'ils que soit la diversité des temps et des lieux, leurs ouvrages se ressembleront nécessairement. Ainsi la fleur en changeant de climat ne change pas de nature, parce qu'elle vit toujours de la même assimilation.

Les littérateurs de l'Occident ont contemplé leur idéal dans l'homme. Et certes il ne faut pas leur reprocher, puisqu'il doit s'y trouver plus parfait encore que dans l'ordre de la nature. L'homme est en effet l'image de Dieu, la pensée vivante de Dieu, chargée d'expliquer au monde sa vérité, sa beauté et sa bonté. Mais pour avoir l'homme complet il ne faut le séparer ni du monde spirituel auquel il tient par son âme, ni du monde matériel auquel il tient par son corps. Or telle a été l'erreur des poètes de l'Occident. Ils ont peint l'homme vivant, mais isolé dans le monde, n'ayant à ses côtés que des hommes semblables à lui. Ils ne sont pas sortis de l'homme; c'est pourquoi ils ne sont jamais divins.

Toutefois ils ont suffisamment entrevu le vrai, le beau et le bon pour être quelquefois sublimes et mériter alors l'admiration de la postérité. Ils ont fait réellement des œuvres d'art. Ils ont exprimé l'idéal dans des formes sensibles. Ils ont fait des ouvrages vivants de leur souffle, respirant la même vie que le génie lui-même. C'est autant qu'il faut pour être immortel; car l'art ne meurt pas.

L'art n'est pas ce qu'on l'a fait trop souvent, une science qui calcule les combinaisons des phrases et des mots pour donner à des œuvres médiocres l'apparence de la vie et un rayonnement factice qui imite la splendeur du génie. L'art n'est pas l'opposé d'un génie. Il en est encore moins la servile imitation. L'imitateur du génie ne sera jamais qu'un insipide parodiste. Témoins: la *Henriade* et les *Odes* de Rousseau.

L'art c'est l'expression sensible de l'idéal. Son but c'est de reproduire le Beau. Mais le Beau est inséparable du Vrai, comme le rayon est inséparable de l'astre qui l'envoie, et le vrai est essentiellement bon. Ces trois choses sont distinctes mais indivisibles, comme les trois personnes éternelles dont elles sont l'image et les rayons.

Ainsi donc il y a deux parties distinctes dans une œuvre d'art, l'idéal qui représente l'âme, et la forme sensible qui correspond au corps. C'est l'intime union de ces deux éléments qui fait la vie de l'art. Cette vie est à la fois sensible et morale, comme la vie humaine: elle a le même but, elle doit être soumise aux mêmes lois.

Dieu dans l'idéal est le but de l'art comme dans le bonheur il est la fin dernière de l'âme. Sans doute l'âme humaine tend nécessairement vers cet idéal; car l'idéal du génie n'est pas autre que celui de l'âme ordinaire. Toute intelligence est faite pour la vérité, toute imagination tend à la beauté, tout cœur aspire à la bonté. Aussi ne parlai-je pas de ces aspirations nécessaires et communes à tous les hommes. L'aspiration du génie est plus ardente, plus éclairée et plus sublime. Elle diffère essentiellement de l'autre en ce qu'elle n'est pas déterminée par l'impérieuse nécessité de la nature, mais par le rayon de l'inspiration qui descend dans l'âme et lui montre dans une lumière plus parfaite et dans un jour plus ravissant cet idéal qui nous poursuivait tous.

Dans l'ordre surnaturel il faut à l'homme avant tout la grâce. Dans le monde intellectuel et artistique il lui faut avant tout

l'inspiration. Tout homme n'a pas reçu du ciel une constitution robuste ou l'âme d'un héros; de même tout homme n'a pas reçu une intelligence sublime. Mais eut-il en lui-même cette lyre harmonieuse, si le doigt divin de l'inspiration n'en touche pas les cordes, elle ne rendra jamais des sons sublimes. Il aura le génie en puissance, comme au printemps le rosier qui le sa fleur enveloppée dans ses langes. Pour que la fleur sorte et s'épanouisse, il lui faut le rayon d'en haut; pour que le génie passe de la puissance à l'acte il lui faut l'inspiration. L'inspiration est donc la première loi de l'art comme la grâce la première loi de la vie morale, comme la lumière la première loi de la vie physique.

Qu'est-ce donc que l'inspiration? Comment opère-t-elle ces effets merveilleux? Serait-elle un rayon de la pensée divine qui vient illuminer l'intelligence de l'homme? Vient-elle comme l'éclair en courant d'un pôle à l'autre, ou comme le soleil à ses heures marquées d'avance? Réveille-t-elle chez tous les hommes les mêmes élans et les mêmes transports? C'est là plus que nous pourrions dire.

Mais si l'inspiration ne nous a pas livré ses secrets sur elle-même, du moins ne peut-elle nous cacher ses effets. Si tôt que le rayon d'en haut tombe sur une âme, elle s'élançait avec une irrésistible ardeur vers l'infini. Le rayon du ciel, qu'on l'appelle grâce ou inspiration, donne à l'âme plus de force parce qu'il lui donne plus de lumière. Il accroît ses desirs et ses aspirations parce qu'il lui montre plus ravissant le but auquel elle tend.

De la disposition de l'âme par la grâce naît le concours de la volonté de l'homme avec celle de Dieu. C'est la seconde loi de la vie morale. Ainsi au rayon de l'inspiration répond dans l'âme l'aspiration vers cet idéal qu'elle entrevoit tout rayonnant d'une céleste splendeur. C'est la seconde loi de l'art.

Cette aspiration est triple et un: à la fois, comme l'âme humaine une dans sa substance est triple dans ses facultés. Quand donc l'âme prenant ses ailes, laisse là le corps et les sens pour contempler de plus près les régions sublimes de l'idéal ou quand, s'enfermant dans le règne mystérieux de la nature visible, elle force les créatures à lui dévoiler le symbole que Dieu a mis au fond de leurs entrailles, elle cherche à satisfaire ce triple besoin du Vrai, du Bon et du Beau qui fait le glorieux tourment de sa nature privilégiée.

Quand l'inspiration est venue montrer au génie cet idéal qu'il doit reproduire dans ses œuvres; lorsqu'il s'est élancé vers lui avec la vitesse puissante de l'aigle qui s'envole au séjour du soleil, et qu'à l'aide de la lumière céleste il est parvenu à le contempler de plus près et à mieux saisir tous ses traits, il faut encore qu'il les reproduise sous une forme sensible. Or cette reproduction qui est une création véritable, puisqu'il s'agit de revêtir une idée d'une forme sensible et d'en faire un seul être vivant, cette création est un travail. Le travail est donc la troisième loi de l'art, comme la lutte est la troisième loi de la vie.

De fait il n'y a pas eu d'œuvre sublime sans travail. Dieu même semble s'être imposé cette loi quand il a voulu créer l'homme son chef-d'œuvre. Car il délibère en lui-même, disant: Faisons l'homme à notre image. Et lui-même pétrit du limon de la terre le corps de l'homme et répand sur son visage un souffle de vie que trois mille ans plus tard David y contemplait encore dans ses poétiques ravissements. "*Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine*"

Sans doute le travail ne peut suppléer ni l'inspiration d'en haut, ni les aspirations et ces sublimes contemplations du génie dans le ravissement de ses extases, mais il est nécessaire pour donner à l'idée sa forme et son rayonnement parfait. Ainsi le verre qui entoure une flamme ne peut éclairer par lui-même; mais il permet à la lumière de rayonner davantage à nos yeux; plus le verre sera poli plus la lumière jaillira pure et limpide. Ainsi le travail ne fait pas le diamant, mais en le taillant il multiplie l'éclat de ses feux. Il en est de même pour l'art: plus sa forme sera parfaite, mieux elle laissera rayonner au dehors les splendeurs de la pensée.

Mais il est naturel que le travail soit moins pénible sous le feu de l'inspiration. Quelquefois l'inspiration se fait sentir seule; et l'on voit qu'alors l'expression n'a rien coûté, mais qu'elle est née dans une seule conception avec l'idée qui l'anime. L'expression est alors souvent la plus simple, comme dans les sublimes récits de Moïse, ou inachevée, comme si le poète laissait au silence le soin de compléter la parole. "*Dixit que Deus: Fiat lux. Et facta est lux.*" Ici c'est la simplicité de la parole qui en fait la sublimité. Ailleurs c'est le silence. "*Invenit pressu sibi domum turten nidum sibi ubi ponat pulos suos. Altaria tui, Domine virtutum.*" Et l'âme ravie dans l'amour de son Dieu a perdu soudain le langage des sens. Mais le poète n'en est que plus sublime; où le cœur tressaille à cette pensée que lui seul a reconnu et que les sens sont impuissants à rendre: il a rendu sa pensée présente à l'âme sans le secours des sens. Le poète est aussi plus vrai; car l'amour aime mieux le silence que les paroles.

C'est un des traits caractéristiques du style de l'Écriture, que cette concision avare de mots et de détails, et ces silences sublimes plus expressifs que la parole. Les poètes sacrés ne s'amusaient pas à décrire amoureusement la lumière que le ciel leur envoi; ils la font jaillir à nos yeux et ils se taisent. Le silence est la langue de l'extase comme celle de l'amour. Un homme ravi au-dessus des sens peut-il s'amuser à flatter l'oreille par des paroles harmonieuses et florissantes.

Ce qui explique ce caractère de la poésie biblique, c'est plus encore que le génie de la langue, l'inspiration céleste qui l'éclair.

C'est encore ce qui fait la supériorité de l'Écriture sur toutes les œuvres de la poésie profane. Elle ne cherche pas à relever et embellir par la pompe et l'harmonie des paroles les idées qu'elle reçoit de Dieu. Elle n'a d'autre ambition que de répéter sur sa lyre fidèle les notes sublimes qui descendent du ciel. Elle accorde sa harpe aux sons des harpes de Dieu; s'oublant elle-même, elle ne pense qu'aux suaves harmonies qu'elle entend et aux sublimes visions qu'elle contemple. Toutefois il ne faudrait pas croire que le génie de l'homme est étranger à ces sublimes créations. Sans doute Dieu aurait bien pu inspirer à un enfant les odes sublimes d'Isaïe ou de David. Il ne l'a pas voulu. Il a choisi pour publier ses oracles ce qu'il y a de plus grand sur la terre, le génie et la vertu, afin de nous montrer que ce qu'il y a de plus beau ici-bas est fait pour sa gloire.

Il a voulu d'ailleurs s'accommoder à notre faiblesse et parler notre langage. Aussi n'a-t-il pas dicté l'expression de ses idées. Chaque écrivain traduit l'inspiration divine dans son propre langage. Le style des écrivains sacrés est aussi divers que celui des écrivains profanes. Dieu leur a donné l'idéal; il leur a laissé le soin de l'exprimer dans une forme sensible.

La littérature sacrée est donc née comme la littérature profane par le concours de ces trois lois: l'inspiration d'en haut, l'aspiration vers l'idéal et le travail. Mais ici l'inspiration

étant directe et s'étendant à chacune des pensées du poète; l'aspiration provoquée par l'inspiration divine était la plus sublime et la plus forte; l'âme du poète voyant cet idéal aussi clairement que Dieu le peut montrer à l'homme ici-bas, l'expression jaillit spontanément comme un torrent enflammé. L'âme du poète s'élançait vers les cieux et raisonnait comme une lyre harmonieuse sous le doigt divin. Quand elle est rendue à elle-même et qu'elle revient porter aux hommes les oracles sacrés, tout ce qui l'entoure s'illumine des splendeurs célestes qu'elle porte en elle-même, toutes les voix de la terre lui redisent les sons de l'harmonie céleste. Au si reconnaît-elle sans travail les sons et les couleurs qui conviennent le mieux à ses pensées.

Le symbolisme d'ailleurs facilite merveilleusement cette incarnation de l'idée dans une forme sensible; car il spiritualise le règne de la nature et prépare ainsi d'avance un épanouissement facile à l'écrivain inspiré.

Le travail a donc moins fait pour la poésie hébraïque que pour toutes les autres. Elle est née principalement de l'inspiration. Aussi est-elle naturellement noble, élevée, sublime; elle contemple. Son pied foule légèrement la terre, son front couronné de flammes s'élève vers le ciel; et le regard fixé sur Dieu dans un calme sublime, l'oreille ouverte aux harmonies divines, elle chante. Elle chante, et sa main s'égarant sur sa lyre répète sans qu'elle le cherche le concert des cieux.

La poésie profane n'a ni cette spontanéité, ni cette contemplation. Rarement l'inspiration y domine: ce qui fait le caractère de la littérature grecque, c'est la proportion et l'harmonie. Jamais le poète grec n'est enlevé hors de lui-même; jusqu'à oublier la mesure, jamais non plus le travail n'y va jusqu'au caprice. Il donne à la forme toute la perfection possible pour faciliter le rayonnement de la pensée; mais il ne cherche jamais à la faire briller par elle-même.

La littérature romaine est moins encore que la littérature grecque le fruit spontané de l'inspiration; le travail y domine et s'efforce de cacher sous la beauté de la forme la faiblesse de l'inspiration.

La littérature hébraïque est grande, riche et variée comme la nature, ordonnée comme elle.

La littérature grecque est bien alignée, charmante comme un parterre de fleurs choisies.

La littérature latine n'est qu'un herbier, ou si l'on veut une serre chaude où quelques fleurs seulement ont gardé leur beauté et leur vigueur naturelles.

Ne me demandez pas laquelle je préfère. Ne me demandez pas non plus laquelle est la plus vivante et la plus vraie, la plus véritablement belle, je vous demanderais à mon tour: Quelle est celle où l'inspiration s'épanche à flots plus impétueux et plus profonds? Quelle est celle qui aime Dieu davantage? Quelle est celle qui a le mieux parlé de l'homme, de la nature et de Dieu? Quelle est, je ne dis pas la plus divine, mais la plus humaine de toutes les poésies? Quelle est celle qui rend le mieux nos transports d'amour, les joies pures, les saints enthousiasmes, les tristesses de la vie, les douleurs déchirantes de l'âme? Quelle est celle qui a le mieux vieilli et qui a répandu sur les autres des plus vives splendeurs?

La réponse est facile; mais elle serait longue pour ce travail un peu abstrait, un peu confus peut-être et déjà trop prolongé. Résumons seulement les quelques idées fondamentales qui viennent d'être développées.

La parole est l'idée revêtue d'une forme sensible: elle est essentiellement vivante d'une vie bonne ou mauvaise.

(La suite au prochain numéro.)

A. DE ST. RÉAL.

Montréal, Juillet 1874.

## BIBLIOGRAPHIE

LES STIGMATISÉES, par le Dr. A. Imbart Gourbeyre. 2 vols. in-12 de 312 et 320 pages, \$1.25; franco par la poste \$1.35. Paris: Victor Palmé, Editeur; Montréal, J. B. Rolland et Fils, 12 et 14 Rue St. Vincent.

Deux volumes auxquels nous ne craignons pas de promettre un immense succès car, à la curiosité qui guide le lecteur en ouvrant ces livres se joint bientôt une impression plus profonde provoquée par le développement d'édification, et de connaissances dans des matières concernant les voies extraordinaires de Dieu sur certaines âmes.

Les Stigmatisées dont s'occupe plus spécialement monsieur le Dr. Imbart Gourbeyre sont Louise Lateau de Bois-d'Haine, en Belgique et Palma d'Orta dans le Royaume de Naples.

Le Docteur a voulu les étudier par lui-même, il l'a fait avec toute l'attention qu'exige la science et avec le respect que commande la religion. Inutile de dire quels intérêts présentent ces études. En y ajoutant une étude sur le système rationaliste qu'il rejette absolument, l'auteur a donné une excellente réfutation de ce système et une démonstration du surnaturel et du divin dans les événements de ce monde.

Ajoutons qu'il ne se prononce sur les faits qu'avec une prudente réserve et qu'il se soumet en tout au jugement de la sainte Eglise.

LÉGENDES DE TOUS PAYS, un vol. in-12, 75 cts., par M. O. de Lamothe. Paris: Ch. Blériot, éditeur. Montréal: J. B. Rolland et Fils, rue St. Vincent, 12 et 14.

M. de Lamothe a pris rang, par des œuvres d'un mérite réel, parmi les meilleurs auteurs de la littérature catholique. Les *Faucheurs de la Mort*, les *Martyrs de la Sibérie*, *Morpha*, les *Camisards*, et les *Cadets de la Croix* ont particulièrement fait son succès. Aujourd'hui l'auteur se présente sous un nouveau jour. Ce sont de simples contes, de gracieuses légendes dont il offre la jerbe à ses lecteurs.

Parmi les perles de cet écrivain légendaire, nous indiquons surtout l'*Oiseau Bleu* et le *Chien*. Dans l'*Oiseau Bleu*, l'auteur intercale très-ingénieusement l'histoire d'un moine de Clairvaux, qui, nouvel Epiménide, resta trois cent soixante-cinq ans absent du monastère.—Dans le *Chien* qui se laissa tenter par Bézélébut, en faisant mauvaise garde sur le seuil du paradis terrestre, M. de Lamothe, nous initie aux mœurs intimes des classes populaires en Russie. Il en est de même dans le *Ver luisant*,

où l'Espagne des contrebandiers, des charbonniers et des trabucurs est prise sur le fait. Dans ces trois légendes, l'auteur ne le cède en rien pour la forme, et il l'emporte pour le fond sur les conteurs les plus appréciés.

Nous recommandons le volume de M. de Lamoignon aux établissements d'éducation. On ne saurait mieux choisir aucun livre à donner en prix aux élèves.

Nous accusons réception d'un ouvrage intitulé "Le mois de Ste. Anne et de St. Joachim" par M. l'abbé N. A. Leclerc. Cet ouvrage sort des ateliers de M. Léger Brousseau de Québec.

Nos remerciements à M. Brousseau pour cet envoi.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

### FRANCE.

Paris, 20.—Aujourd'hui dans l'Assemblée, le général De Cissey, ministre de la Guerre et vice-président du conseil a annoncé que le baron de Chabaud-Latour a été nommé ministre de l'Intérieur et Mathieu, ministre des Finances; il ajouta que le ministère tel que constitué n'avait pas eu assez de temps pour s'entendre sur la politique à suivre, et il demanda que les débats soient retardés jusqu'à jeudi, ce qui fut accordé.

Paris, 20.—Napoléon Lannes, Duc de Montebello est mort aujourd'hui à l'âge de 73 ans.

Jules Favre vient de se marier avec une alsacienne.

Le Prince Jérôme Bonaparte est arrivé à Paris.

Paris, 22.—Le Président MacMahon en réponse à une députation des membres de l'Assemblée aujourd'hui, a dit qu'il ne travaillait pas plus en faveur de la monarchie que de l'empire, ses actes prouvant qu'il ne voudrait pas participer à telles entreprises; la loi qui a créé le Septennat lui impose encore moins la tâche d'établir définitivement la république. La motion Perier n'a aucune conséquence pour lui, seulement qu'elle isole des conservateurs au moyen desquels il voulait gouverner. Il a exprimé l'opinion que la proclamation de la République pourrait troubler l'ordre et la paix, mais que si les lois qu'il avait demandées étaient votées, le Septennat serait un gouvernement qui exigerait la confiance et le respect. Il est maintenant compris que le gouvernement demandera demain à l'Assemblée l'adoption des lois auxquelles le président a fait allusion.

Le bill constitutionnel avec 3 mesures additionnelles préparé par le comité des Trente a été proposé par le ministre de l'Intérieur.

La gauche a décidé, si la motion de M. Perier est rejetée, d'introduire une motion demandant la dissolution de l'Assemblée le 26 août vu l'impossibilité de faire des lois dans l'état où en sont les partis. Les élections générales devraient avoir lieu le 6 septembre et la nouvelle assemblée se réunirait le 28 du même mois.

On croit que cette motion rencontre déjà les vues de 300 députés, les bonapartistes sont indécis sur le parti qu'ils doivent prendre.

Paris, 23.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, le projet de loi de Casimir Périer a été rejeté par un vote de 333 contre 374.

Immédiatement après M. de Malville, républicain, proposa la dissolution de l'Assemblée, mais cette proposition fut rejetée par un vote de 340 contre 370.

Le débat sur le projet de M. Perier a été très long et animé. M. Lambert de Ste. Croix parla contre la mesure et se prononça en faveur de son contre-projet. M. Perier en parlant à l'appui de sa motion, déclara qu'il était du devoir de tous bons citoyens de se rallier à la République qui était le seul gouvernement possible pour la France.

Il dit que le système actuel combinait la faiblesse d'un gouvernement provisoire et les maux d'une dictature.

Le duc de Broglie répondit à Périer. Il censura les institutions républicaines comme n'offrant pas de garanties au pays contre le bonapartisme et dit qu'il n'y avait aucun danger que le président MacMahon tente un coup d'Etat.

Périer et le duc de Broglie furent tous deux applaudis avec enthousiasme et souvent interrompus.

Jules Fabre dit que le projet donnerait des pouvoirs plus étendus au président MacMahon. Sa loyauté était bien connue, mais la force de la nation devrait dépendre de ses institutions et non d'un seul homme.

Le général de Cissey lut une communication annonçant que le gouvernement s'opposait au projet de loi.

Paris, 25.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, M. Batbie présenta le rapport de la Commission des Trente sur le projet de loi électoral.

Le marquis de Castellane proposa que la considération des projets de loi constitutionnels soit renvoyée à plus tard, et que l'Assemblée après avoir voté le budget soit prorogé jusqu'au 5 janvier 1875.

Il dit qu'une vacance ne nuirait pas au commerce.

M. Chabaud-Latour, ministre de l'Intérieur, dit que le gouvernement désirait encore voir l'Assemblée se prononcer sur les projets de loi constitutionnels, mais qu'il se soumettrait à sa décision.

La motion du marquis de Castellane fut adoptée.

L'Assemblée fixa ensuite à mardi le débat sur cette dernière motion et prit ensuite le budget en considération.

L'impression générale est que pas un seul des projets constitutionnels obtiendra la majorité de l'Assemblée.

La droite craindrait que son influence soit par là affectée et elle votera par conséquent contre ces mesures.

MacMahon a félicité le duc de Broglie sur le discours qu'il a prononcé hier.

Paris 26.—Le Comité des Trente a adopté, et le gouvernement a accepté la proposition de M. Pagnès-Dupont. Cette proposition demande la création d'un sénat composé de 100 membres par le Président, 30 desquels devront être choisis au sein de l'Assemblée. Les cardinaux, les maréchaux et les amiraux seront membres *ex-officio*. Le Président du Sénat deviendra Président provisoire de la République dans le cas de vacance. Le Président aura le droit de dissoudre l'Assemblée avec le consentement du sénat. Le comité demande que la motion de M. de Malville sur la dissolution de l'Assemblée soit encore prise en considération. Une motion de M. Duval, demandant la même chose a été examinée aussi. Le rapport sur les motions ci-haut, sera soumis à l'Assemblée lundi et la question de dissolution reviendra une fois de plus sur le tapis, avant la motion d'ordre de prorogation qui doit être traitée mardi. Les Républicains travaillent activement pour obtenir la dissolution et ils espèrent avoir une majorité lundi, vu que plusieurs conservateurs sont absents.

### ITALIE.

Rome, 24.—La nouvelle que le père Howard avait été nommé camérier secret du Pape en remplacement de Mgr. de Mérode n'était pas exacte.

A la demande de Mgr. de Mérode, son successeur est Mgr. Sonnatelli, l'un des chambellans particuliers de Sa Sainteté.

### ANGLETERRE

Londres, 20.—La Reine a envoyé un message au parlement demandant une dot pour le prince Léopold qui a atteint sa majorité le sept d'avril dernier. Le message sera pris en considération jeudi.

Une dépêche carliste de Bayonne rapporte que Don Alphonse est entré dans Cuenca le 16 courant et deux cents prisonniers formant la garnison, sont tombés entre ses mains.

Londres, 22.—Le Lord maire a donné un banquet, ce soir, aux ministres de Sa Majesté, dans la Mansion House. M. Disraéli en réponse au toast du "ministère," dit que personne ne peut voir sans inquiétude la crise que traverse maintenant l'Europe. Tout le monde déplore l'anarchie qui règne dans plusieurs pays.

Les principales puissances de l'Europe et de l'Amérique font tout en leur possible afin d'entretenir des relations amicales avec l'Angleterre, et l'Angleterre emploie aussi son influence afin de maintenir la paix.

M. Disraéli rejette le principe qui voudrait que l'Angleterre peut maintenant utiliser son influence. Elle doit montrer de la sympathie aux nations opprimées, les aider de ses conseils et reprendre la position que lui a valu son ancien prestige.

Londres, 23.—Dans la Chambre des Communes ce soir, Disraéli proposa qu'il soit accordé une pension annuelle de \$75,000 au prince Léopold. Il fit l'éloge de l'intelligence cultivée du prince et dont la faible santé ne lui permettait pas d'embrasser une profession.

Gladstone seconda la motion.

M. Taylor, député de Leicester prononça quelques énergiques paroles contre la motion de Disraéli, qui fut ensuite adoptée presque à l'unanimité.

### ALLEMAGNE

Berlin, 23.—Au sujet des atrocités commises récemment par les Carlistes la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que l'Allemagne ne tardera pas à prendre les moyens pour montrer aux Carlistes que l'assassinat d'un prisonnier allemand ne restera pas impuni.

Berlin, 26.—La *Gazette du Nord* annonce qu'un escadron du Régiment d'Angleterre, se rend sur les côtes nord de l'Espagne. Ces ordres sont donnés à cause de l'assassinat du Capt. Schmidt, d'un correspondant d'un journal allemand, et d'un autre Prussien soupçonné d'espionnage par les Carlistes.

### ESPAGNE

Bayonne, 21.—Don Carlos a lancé un manifeste aux Espagnols dans lequel il promet la tolérance religieuse et garantit toutes les libertés civiles compatibles avec le gouvernement. Il en appelle au patriotisme espagnol pour la cessation des hostilités et la restauration de l'ordre dans le pays.

### ETATS-UNIS.

St. Paul, 21.—L'ex-procureur-général Clark, de Manitoba a été frappé deux fois hier soir sur la tête avec une garette, en face de l'hôtel Metropolitan, par quelques individus inconnus. Ce matin, comme il s'embarquait pour l'Est, il fut entouré par une foule de vauriens venant de Minneapolis conduits par Mikekey, chef de police de cette ville, qui battit cruellement M. Clark et sans l'intervention de 10 ou 20 citoyens, il aurait été infailliblement mis à mort. M. Clark fut confiné dans les chars et partit sur le train, mais on craint pour sa santé, car il est dans un état dangereux.

St. Paul, Minnesota, 21.—A l'arrivée du train à Hudson dans lequel se trouvait l'ex-procureur général Clark de Manitoba, un chirurgien fit l'examen des blessures qu'il avait reçues, et déclara que quelques-unes de ses côtes étaient brisées, et qu'il avait aussi plusieurs autres blessures sérieuses. M. Clark continua son voyage. On craint fortement pour la vie de l'ex-procureur, particulièrement si une hémorragie se déclare et il est très-faible. L'échevin Glenn de Minneapolis étaient un de ceux qui excitaient les individus qui frappaient sur M. Clarke, et sera probablement arrêté. Les autres assaillants n'ont pu être identifiés.

### POESIE

Nous publions ci-dessous un morceau de poésie spécialement composé pour une élève à sa dernière année de classe.

M. Phileas Huot en est l'auteur.

#### ADIEU AU COUVENT

Pourquoi cet air de fête et ces chants d'allégresse  
Viennent-ils rayonner et m'éblouir encor ?  
Je sens un gai bonheur, une suave ivresse  
Vibrer au fond de moi comme une lyre d'or !  
Reprenons notre vol, O mes chères compagnes !  
Et, comme les oiseaux désertant leurs doux nids,  
Que nos vives chansons éveillent les campagnes  
Par de brillants accords aux échos réunis !

Pourchassons, sans retard, l'ennuyeuse grammaire,  
Au sein de notre étude et dans chaque tiroir ;  
De sa grande maman que chacune préfère  
Tous les contes affreux, au coin du feu le soir.  
Pratiquons, aujourd'hui, de justes représailles !  
Et colonnes sans fin bâtons-nous d'accourir,  
Et faisons aux pensum de belles funérailles :  
Enterrons le passé, rions à l'avenir !

Voyez, à deux battants, s'entr'ouvrir cette porte,  
Et nous laisser le choix entre ses libertés ;  
Puis viennent les doux jeux en bruyante cohorte,  
Portant à leur corbeille un monde de gaietés.  
A l'horizon d'azur, parsemé d'espérances,  
Se tiennent par la main, dans un groupe charmant,  
Des jours qui sont passés les joyeuses vacances,  
Faisant briller au loin leur prisme rayonnant !  
Quelle est donc cette voix, triste ou mélodieuse,  
Qui me semble venir de nos longs corridors ?  
Seraient-ce, sur le seuil, nos mères radieuses ?  
Mais n'est-ce pas plutôt l'accent de mes remords !

O folle que j'étais ! dans mon aveugle ivresse,  
J'ai foulé, de mépris, le couvent et ses lois !  
Oubliant, qu'en son sein, l'aube de ma jeunesse  
Se leva, fraîche et pure, à l'ombre de la croix !

C'est ici que ma mère, en voilant bien des larmes,  
Déjà, depuis longtemps, m'a conduit par la main ;  
C'est ici que j'appris à savourer les charmes  
De la vierge Marie et du Dieu trois fois saint !  
C'est ici que ma langue, ignorante et rebelle,  
Connut, non sans travail, à force d'étudier,  
Les premiers rudiments de la langue immortelle  
Que parlait Massillon, en son génie altier !  
C'est ici que souvent, dans notre âme inquiète,  
Nous suivions du regard l'aiguille à son caïran ;  
Aux guichets entr'ouverts nous inclinions la tête,  
Trouvant longue à venir notre bonne maman !  
Et, dans chaque cerveau, passaient mille chimères,  
Et, tout bas, nous rêvions en nos cœurs attristés :  
" Comment sont-ils chez nous ? et mon père et mes frères ?  
" Les reverrais-je tous, causant à mes côtés ?  
Et la porte s'ouvrait. Dans une longue file,  
On accourait en foule et gaiement au parloir.  
" Es-tu sage ? es-tu bonne ? et surtout bien docile ?  
" Disaient-ils, tour à tour : il me semble les voir !

Oh ! rien que d'y penser, mon cœur est dans la joie !  
Ces jours cent fois bénis, gravés, là, dans mon cœur,  
Semblables aux clartés que le soleil déploie,  
Reviennent à l'instant me ravir de bonheur !

Vous souvient-ils du jour où, pleines d'allégresse,  
En un brillant essaim, nous fêtions le pasteur  
Qui veille, dans saint Roch, sur toute la jeunesse ;  
Car il aime cet âge et sa douce candeur.  
C'est lui qui bien des fois, O mères bien aimées !  
Réveilla dans nos murs l'ardente charité ;  
C'est lui qui, bien des fois, en nos âmes troublées  
Ramena de la paix la tranquille clarté !

Aspirant tous les jours à nous voir plus heureuses,  
La gaieté la plus pure éclate sur son front,  
Quand, au sein tribunal, nos âmes vertueuses  
S'en vont, à deux genoux, implorer le pardon !

Salut, trois fois salut, O ma douce chapelle !  
A partir de ce jour, je ne te verrai plus,  
Comme un phare brillant qui de loin étincelle,  
Me désigner la Vierge aux côtés de Jésus !  
Salut ! trois fois salut ! à ces maraillies saintes !  
Puisque c'est en ce jour que finit le festin,  
Que partout les échos tressaillent de mes plaintes,  
Redisant à mes écarts l'éclat de mon chagrin !

Tel on voit, dans les bois, l'aimoureuse colombe,  
Voltigeant, inquiète, au bord de son doux nid,  
Surveiller, sur le sol, le moindre fruit qui tombe,  
Pour le ravir ensuite et l'emporter sans bruit ;  
Je reviendrai souvent, dans mon âme anxieuse,  
Au milieu de vos rangs, prendre place à l'autel.  
Convive du banquet, je serai trop heureuse  
Si je bois, ô Jésus ! à ta coupe de miel !

Adieu donc au couvent ; à vous, grave auditoire,  
Qui revenez encore applaudir nos succès,  
Donner à cet asile un pur reflet de gloire,  
Soutenir, indulgent, nos esprits inquiets !

Et vous que je vénère et qui suivez sans cesse  
Le lumineux sentier de la chaste Bourgeoise,  
Croyez que, désormais, mon unique richesse  
Serait de toujours vivre à l'ombre de vos lois !  
Il faut donc, maintenant, regagner ma famille,  
Et laisser, pour toujours, cette auguste maison !  
Le monde et ses plaisirs, les bruits de notre ville  
M'assailliront au seuil de leur gai tourbillon.  
Mais forte du Sauveur, expirant au Calvaire,  
Dans l'infortune, hélas ! j'irai vers vous, Seigneur !  
Et, par votre bonté, vous rendrez moins amère  
La douleur à mon âme, en m'ouvrant votre cœur !

### NOS GRAVURES

OWEN MURPHY, MAIRE DE QUEBEC

M. Murphy est né à Stoneham, dans le comté de Québec, en 1829, et par conséquent il n'a que 45 ans. Il est Irlandais d'origine ; son père a émigré au Canada il y a environ soixante ans. En 1872, il a été élu à l'unanimité président de la société St. Patrice. Il a représenté pendant plusieurs années au Conseil de Ville le quartier St. Pierre, c'est-à-dire la partie commerciale de Québec, et cette année le conseil l'a élu maire.

M. Murphy s'est adonné au commerce depuis son enfance, et il y a montré des aptitudes remarquables.

Il est catholique. Trois de ses frères sont prêtres en Irlande ; un quatrième a été évêque de Ferns.

LA POLICE A CHEVAL DU MANITOBA

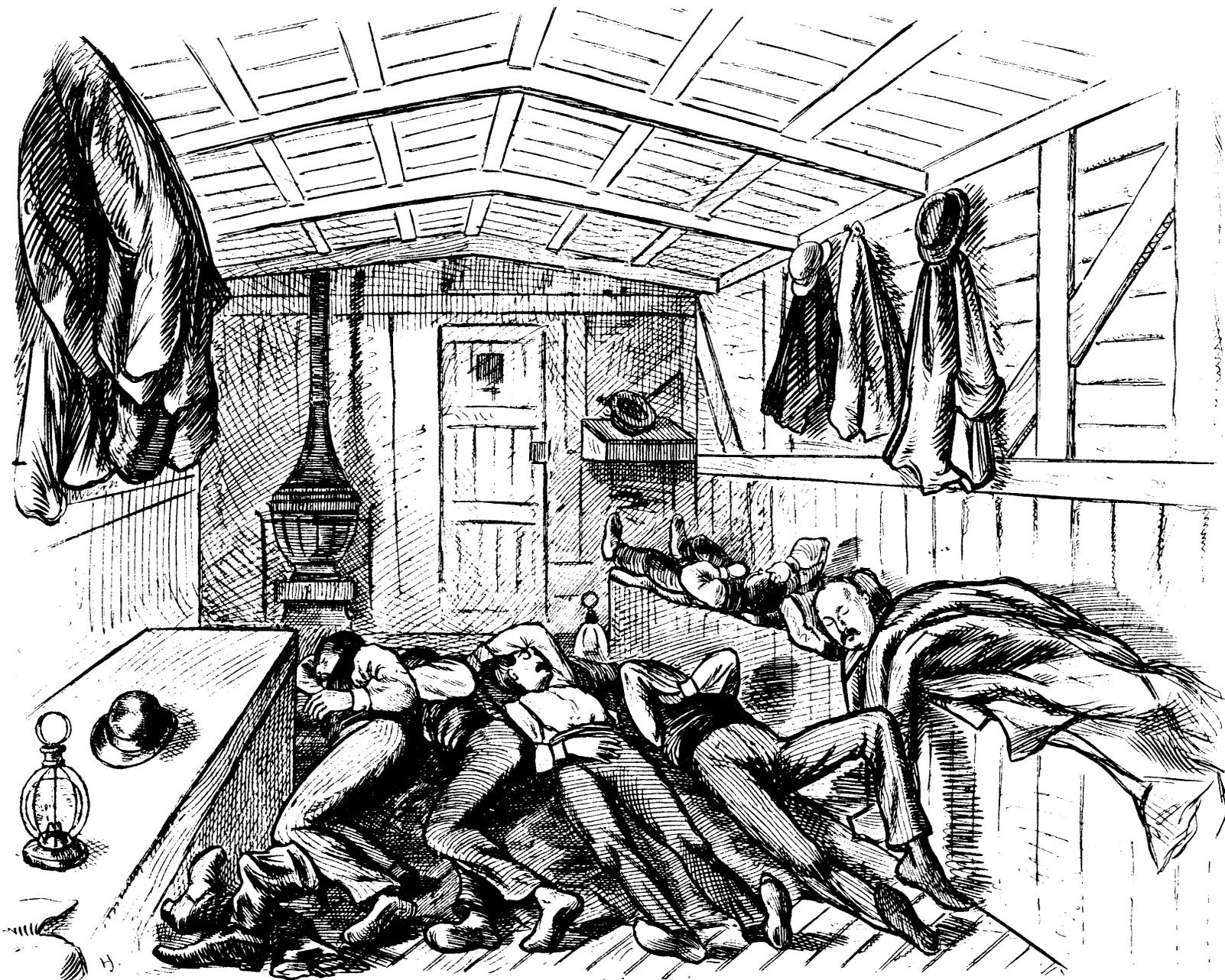
Cette police se compose de 200 hommes dont la moitié est installée depuis déjà quelque temps au Fort Garry. La dernière moitié, sous le commandement du Lt. Col. French, partie de Toronto le 6 juin, avec 275 chevaux, 75 waggons et un bagage considérable, est arrivée à Chicago le 7, à St. Paul le 9, et à Moorehead le 12. Là il fallut abandonner le chemin de fer, et faire la route à cheval. Le détachement se rendit de Moorehead à Dufferin, soit une distance de 200 milles, en 6 jours, après avoir essuyé des fatigues terribles. Le 20 juin, durant la nuit, une tempête effrayante éclata à Dufferin. Les chevaux, effrayés par le tonnerre et les éclairs, furent pris d'une véritable panique ; ils brisèrent leurs attaches, se ruèrent en aveugles à travers le camp, renversant tentes et hommes sur leur passage.

Ce sont ces diverses scènes et les incidents du voyage que notre artiste, M. Henri Julien, qui accompagne le détachement, a rendus avec un talent que tout le monde reconnaîtra.

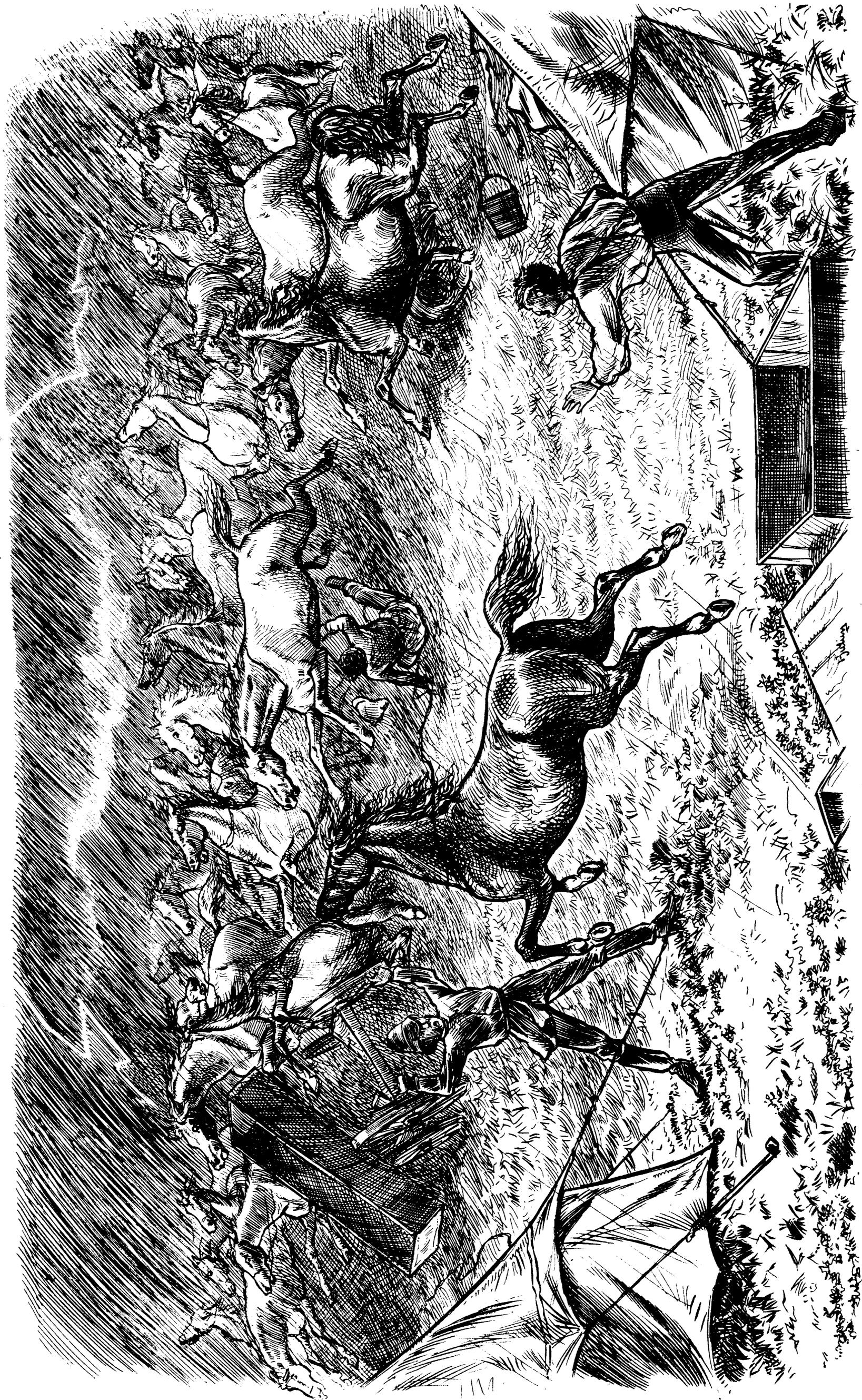




EMBARQUEMENT DES CHEVAUX DE LA POLICE DU MANITOBA, A TORONTO, LE 6 JUIN



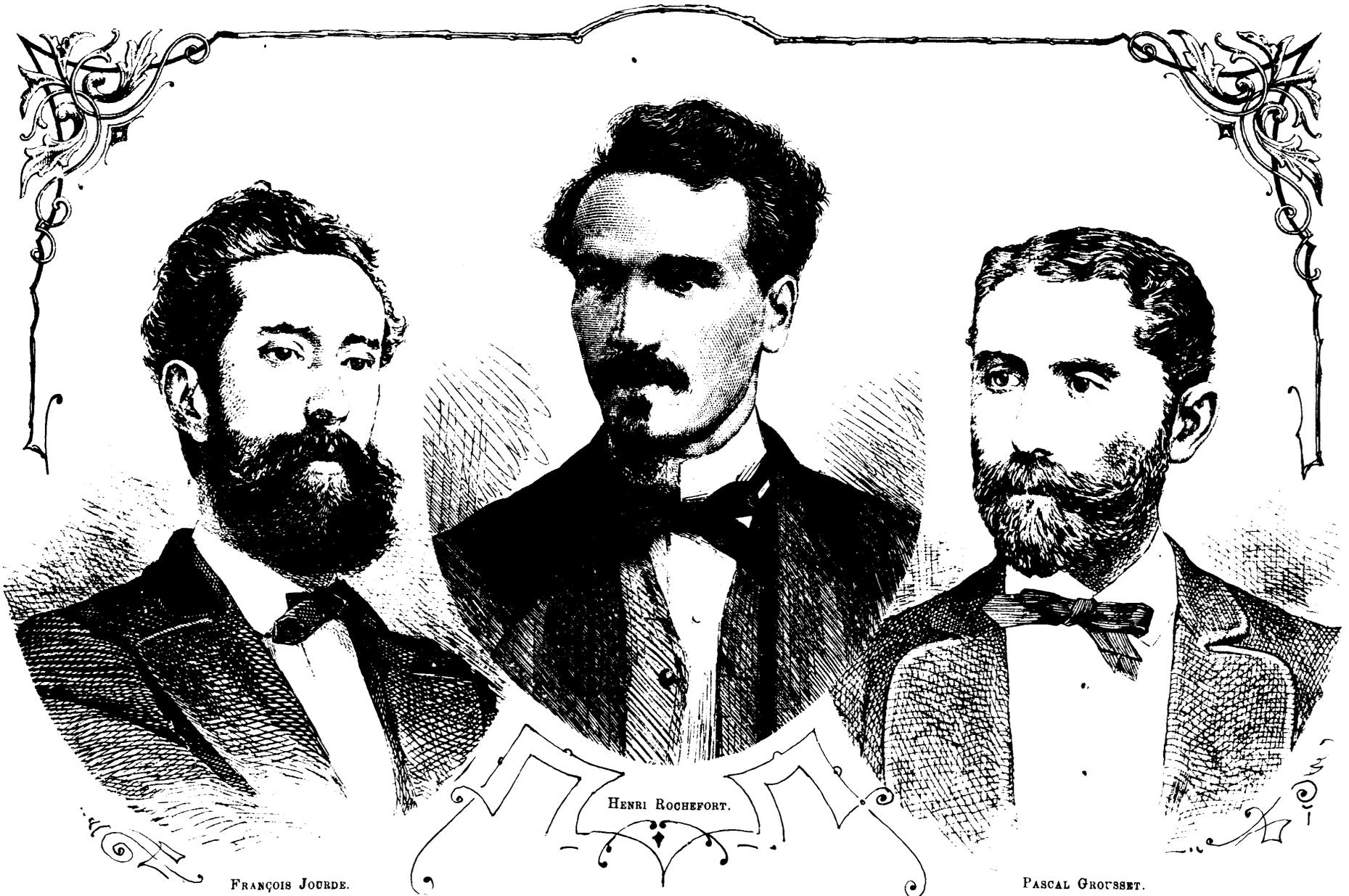
EN ROUTE POUR LE MANITOBA — WAGON DES OFFICIERS A 11h. P. M.



PANIQUE PARMI LES CHEVAUX. DURANT LA TEMPETE DU 20 JUIN



JULES JANIN, DÉCÉDÉ LE 19 JUIN



FRANÇOIS JOURDE.

HENRI ROCHEFORT.

PASCAL GROUSSET.

LES ÉCHAPPÉS DE NOUMÉA

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 30 JUILLET 1874

## LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ

La Chambre de Commerce de la Confédération, réunie à St. Jean, Nouveau-Brunswick, a désapprouvé le projet de Traité de Réciprocité par un vote de 26 contre 7. Cette institution est généralement considérée comme la première autorité du pays en matières commerciales, et son opinion, par conséquent, ne pourra manquer d'avoir son influence sur le public et en particulier sur le parlement, d'autant plus que celui qui a provoqué ce vote, M. Elder, est un ami du cabinet fédéral actuel.

On dira que la Chambre de Commerce ne représente que le commerce et l'industrie, pas du tout l'agriculture : on a raison, mais reste à savoir si un traité hostile au commerce et à l'industrie peut être favorable à l'agriculture. Tout se tient, tout se lie dans l'économie générale d'un pays. L'agriculture est la mère nourricière de la prospérité publique, mais si le commerce, si l'industrie périclitent, l'agriculture n'en souffre-t-elle pas ? Le cultivateur produit, mais il a besoin d'échanger ses produits, et il dépend en cela du commerçant et de l'industriel.

On a dit et répété depuis quelque temps que le Traité de Réciprocité, en établissant le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, non-seulement des matières premières, c'est-à-dire des produits de la ferme, des forêts, des mines et des pêcheries, mais encore des produits des manufactures, porterait un coup sérieux à l'industrie canadienne, et cette opinion est assurément très-plausible. Car nos manufactures ne font que de naître, elles ont besoin de protection, et leur principale protection en ce moment consiste dans le bas-prix relatif de la main-d'œuvre chez nous ; mais, avec le libre-échange entre les deux pays, la valeur du travail prendra bientôt des deux côtés de la frontière le même niveau, et alors notre industrie nationale se trouvera en face d'une industrie étrangère, mais possédant les mêmes privilèges, et plus vieille, mieux outillée, plus riche, capable d'un sacrifice pour avoir raison d'une jeune rivale. Nous aurions alors un marché plus étendu, mais nous ne pourrions y tenir tête aux Américains ; nous n'irions pas chez eux, ils viendraient chez nous.

Mais nous voudrions voir la question étudiée à un autre point de vue.

Est-il vrai que l'agriculture aura tout à gagner dans un traité de Réciprocité avec les Etats-Unis ?

Les cultivateurs alors vendraient mieux leur bétail et leurs céréales. Fort bien. Mais lorsqu'on a dit cela, l'on n'a pas encore tout dit. Consultons le passé.

De 1854 à 1864 nous avons la Réciprocité avec les Etats-Unis ; nous ne l'avons pas eue de 1864 à 1874. Durant la première décennie, deux faits principaux ont été remarqués dans les campagnes, savoir : le cultivateur a très-bien vendu ses animaux et ses grains aux Etats-Unis, et a fait la fortune des usuriers. Cette période a été l'âge d'or de l'usure chez nous, on s'en souvient. Comment expliquer cette anomalie ? C'est facile. Les habitants vendaient, vendaient encore, vendaient tout. Or le principe de toute culture est qu'il faut rendre à la terre, sous forme d'engrais, une certaine portion de ses produits. Entraîné par l'appât de l'argent comptant, on a oublié alors ce principe, et le résultat a été dépérissement rapide du sol, appauvrissement de l'habitant, appel à l'usurier, et, comme conséquence finale, abandon des terres, émigration aux Etats-Unis. On recherche les causes de l'émigration : n'en doutons pas, l'une des principales, c'est le Traité de 1854, offrant aux cultivateurs des avantages réels, mais dont ils ont abusé aveuglément.

Qu'avons-nous vu durant la décennie suivante, de 1864 à 1874 ? Placés en face de la réalité, menacés, au dire des Américains, d'une ruine prochaine, chassés tout-à-coup de leurs marchés, nous avons dû ne compter que sur nous-mêmes pour vivre. Alors l'émigration, il est vrai, a augmenté, car il y avait chez les uns déjà appauvrissement ou ruine réelle, et chez les autres découragement ; mais la masse du peuple s'est redressée contre le sort, a étudié les moyens de se refaire. L'agriculture a été raisonnée ; on a rendu à la terre ce que l'on ne vendait plus, et l'Américain ne venant plus acheter nos meilleurs bestiaux, les cultivateurs ont complètement renouvelé leur stock, transformé leurs troupeaux. Les capitalistes des villes, de leur côté, ont fondé l'industrie ; de tous les coins du pays on a vu surgir des manufactures, qui en 1874 offrent à l'ouvrier tant d'avantages que nous pouvons parler sérieusement de rapatrier nos compatriotes exilés. Et c'est juste à ce moment que l'on nous demande de signer un nouveau traité de Réciprocité, bien plus dangereux que le premier !

Les chambres de commerce affirment que ce traité tuera l'industrie canadienne ; il tuera bien plus sûrement l'agriculture. Nous verrons ce que nous avons déjà vu :

vente exagérée de tous les produits de la ferme, dépérissement du sol, ruine de l'habitant.

OSCAR DUNN.

## HEUREUSE NOUVELLE

Enfin, le chemin de fer de la Rive Nord paraît sorti d'une dernière crise. Le Conseil de Ville de Québec a accédé, dans sa séance du 21, aux nouvelles propositions de l'entrepreneur, l'honorable M. McGreevy. La lutte a été vive. La motion favorable à M. McGreevy a partagé également les voix des conseillers—12 pour et 12 contre—et n'a été emportée que par le vote prépondérant du maire, M. Owen Murphy.

Le public en général, qui ne se laisse pas émouvoir par les passions locales trouvera certainement qu'en cette circonstance M. Murphy a rendu un service réel à notre province, au pays tout entier, car on ne sait vraiment pas ce que serait devenue cette grande entreprise du Chemin de la Rive Nord, si la Corporation de Québec avait pris une attitude différente.

O. D.

## DIXIÈME CONVENTION

de l'Union Canadienne-Française de Secours Mutuels des Etats-Unis.

## PROCLAMATION.

L'une des résolutions adoptées à la Convention de 1873 porte que la dixième Convention aura lieu le premier lundi du mois d'août. Sur la proposition de la Société de Chicago—présentée en vue de ne pas nuire à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, et soumise à l'Union par l'intermédiaire du Bureau Central—il a été décidé, à l'unanimité des Sociétés votantes, que la dixième Convention se réunirait un mois plus tard.

Obéissant à cette Résolution et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la constitution fédérale, le Bureau Central convoque la Dixième Convention des Sociétés formant l'Union Canadienne Française de Secours Mutuels des Etats-Unis, dans la ville de New-York, pour LUNDI le SEPT et MARDI le HUIT SEPTEMBRE 1874.

## RÉSULTATS DES CONVENTIONS.

Après avoir semé dans les principaux centres de l'Est, du Milieu et du Nord-Ouest des Etats-Unis, les graines patriotiques qui ont si bien levé, les Conventions Canadiennes reviennent cette année saluer le berceau de leur existence.

Les premières Conventions protestèrent vigoureusement contre les accusations de toutes sortes qu'un certain parti en Canada ne cessait de formuler contre les Canadiens des Etats-Unis. Le temps, ce grand réparateur, a dissipé pour toujours les injustes préventions qu'on faisait alors peser sur eux.

La neuvième convention a mis la dernière main à son règlement, qui assure désormais à l'Union un fonctionnement aussi régulier que celui d'une compagnie commerciale ou d'une exploitation industrielle. La Constitution qui régit les Sociétés repose sur les bases les plus larges et les plus libérales. Vous voyez, d'un côté, les Sociétés se mouvoir souverainement dans leur sphère et, de l'autre l'Union fédérale se charger de la législation et de l'administration qui affectent toutes les sociétés à la fois.

C'est l'Union qui, en transportant ses assemblées annuelles de place en place, a développé le goût de l'association parmi des populations qui n'y étaient point habituées ; c'est elle qui a marié en un faisceau fraternel les Sociétés qui naissent sous ses pas. C'est l'Union qui, à force de démontrer la nécessité du journal, a fini par produire une impression qui a créé la presse Canadienne-Américaine. C'est encore l'Union qui a mis en branle toutes les idées généreuses que, depuis dix ans, nos compatriotes tâchent de mettre en pratique.

## ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE.

Une mesure qui achèverait de donner un caractère permanent d'utilité à notre Union serait l'adoption générale et même l'incorporation obligatoire, dans nos Constitutions, de l'Assurance Mutuelle sur la Vie, dont la gestion est confiée aujourd'hui à un Bureau séparé.

Chaque Société accorde des secours hebdomadaires aux membres malades. C'est aux besoins des familles privées de leur chef qu'il s'agit maintenant de pourvoir, et nul corps n'est capable de le faire avec plus d'aisance que l'Union. Adoptons un règlement qui ouvrira toutes les bourses au profit de la famille du membre de l'Union sur qui la tombe viendra de se fermer. Quelle meilleure preuve pourrait-on donner de la solidarité et de la fraternité qui règnent entre nous ?

## INVITATION.

Nous adressons une invitation cordiale à toutes les Sociétés d'assister à cette Convention. Outre les questions d'administration de l'Union, bien d'autres sujets, qui ont été souvent discutés sans avoir reçu de solution, ne manqueront pas de se produire au cours des débats. Il n'y a qu'à consulter les Résolutions adoptées à la dernière Convention pour s'en convaincre. Si les Sociétés ont déjà accompli beaucoup de bien, il leur reste encore beaucoup à faire pour justifier ce qu'on attend de leur organisation.

En dehors de l'intérêt qui s'attache à la Convention elle-même, les visiteurs trouveront dans la métropole commerciale de l'Amérique une population française fort sympathique et des distractions qui joindront l'utile à l'agréable.

Qu'on ne oublie point : l'Union Canadienne-Française de Secours Mutuels des Etats-Unis a un rôle à part dans l'économie des Sociétés Canadiennes. Elle offre du même coup à ses membres un appui moral et la mutualité des secours. Fortement liées les unes envers les autres par le patriotisme, l'esprit de corps et l'intérêt personnel de leurs membres, les Sociétés Unies sont là, prêtes à servir de points de ralliement toutes les fois qu'il s'agira de montrer au monde que notre nationalité n'est pas morte et qu'elle ne veut pas mourir.

LE BUREAU CENTRAL 1874.

GEORGE BATCHELOR, Président,  
P. A. NORMANDEAU, } Secrétaire.  
FRS. LEFEBVRE.

New-York, 6 juillet 1874.

## INFORMATIONS.

Le lieu de réunion et le programme de la Convention seront fixés ultérieurement.

Les Secrétaires-Correspondants des diverses Sociétés sont priés de communiquer au plus tôt l'avis de convocation de la 10e Convention à leurs Sociétés afin qu'elles puissent agir de suite. Envoyer autant de délégués que possible.

Nous attirons l'attention des Sociétés sur les conditions à observer soit pour rester dans l'Union soit pour s'y agréger. Celles qui n'ont pas le compte-rendu de la Convention 1873 pourront se le procurer en s'adressant au Secrétaire.

L'Union a maintenant tous ses accessoires de bureau. Un magnifique pupitre-bureau, don de MM. Ch. Moussette et P. A. Normandea, permettra de transporter nos archives et effets en toute sûreté.

Toute correspondance doit être adressée à

M. P. A. NORMANDEAU,  
Secrétaire du Bureau Central,  
No. 102 Nassau street, New-York.

## NOUVELLES

Les entrepreneurs du chemin de fer du Côteau Landing à Ottawa ayant fait banqueroute, on espère que la compagnie va reprendre l'ouvrage et qu'elle activera les travaux.

M. Wm. Washburn, du township de Hull, a été nommé Régistrateur du comté d'Ottawa.

MM. P. S. Murphy et Alderic Ouimet, M. P., ont été nommés commissaires pour les écoles catholiques de Montréal. Ce dernier remplace l'hon. juge Bélanger.

Le commissaire des terres de la couronne a chargé le colonel Farjana, ingénieur distingué, de tracer la ligne que suivra le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et de compléter les explorations commencées l'année dernière sous la direction de l'hon. M. Robitaille.

Le bureau de commerce de la Puissance, réuni à St. Jean, N.-B., vient de condamner le projet de traité de Réciprocité. 27 députés se sont prononcés contre le traité tel que consenti par le gouvernement canadien, et 6 seulement l'ont approuvé.

Le *Mélas* parle d'une émigration de trois cents familles canadiennes des Etats-Unis au Manitoba.

Le département provincial des travaux-publics demande des soumissions pour la démolition des casernes des Jésuites à Québec.

Plusieurs citoyens prennent des mesures pour former une compagnie dans le but de construire un chemin à lisses depuis le terminus du chemin de fer urbain, à l'extrémité de la rue St. Denis, jusqu'à l'Ottawa.

L'honorable M. Robertson a complètement réussi dans la négociation des bons de la province de Québec. Ils ont été lancés à 97.

M. Riel est actuellement à Suncook, N. H., l'hôte du Rvd. M. Richer, ancien missionnaire au Nord-Ouest.

L'hon. M. Laird, ministre de l'Intérieur, est parti pour le Manitoba.

L'hon. M. Geoffron, a été réélu par acclamation dans le comté de Verchères, samedi, le 25.

On nous informe, dit la *Minerve*, que M. Aubin, actuellement attaché à la rédaction du *National* va être nommé inspecteur du gaz, en vertu de la loi passée à Ottawa à la session de 1872. Les études que M. Aubin a faites sur cette matière le rendent apte à remplir cette charge.

Dans son dernier numéro, le *Pionnier de Sherbrooke* annonce que son rédacteur, M. L. C. Bélanger, abandonne le journalisme pour se livrer entièrement à la pratique de la profession d'avocat.

M. Belanger se retire avec de beaux états de service. Nous lui souhaitons les plus grands succès dans sa nouvelle carrière.

Le chef du nouveau ministère du Manitoba, l'hon. M. Girard, a fait connaître les réformes qu'il songeait à opérer, et les mesures qu'il devait soumettre à la discussion. En voici l'énumération :

1. Réduction dans les dépenses publiques, sans nuire néanmoins à l'efficacité du service public.
2. Etablissement d'un système d'audition des comptes publics.
3. Projet de loi pour abolir le Conseil Législatif, institution dont le maintien nécessite de lourdes dépenses.
4. Remaniement des divisions électorales de la province, de façon à rétablir un juste équilibre dans la représentation.
5. Préparation des listes des votants.
6. Demande de soumissions pour les impressions publiques, qui seront données par contrat.

L'Autrian a amené 331 Mennonites. Ce sont tous des gens paisibles, respectables et ayant des économies. Le chef avait une traite de \$20,000 sur une banque de Montréal. En outre tous les émigrants avaient chacun un montant assez rond.

C'est un village entier qui se transporte de la Russie au Manitoba. Presque tous ces braves gens sont parents. Ils sont partis en route pour Manitoba où ils vont s'établir dans huit townships qui ont été retenus pour eux.

280 familles Mennonites sont encore en mer dans deux vaisseaux différents, et elles seront suivies d'une vingtaine d'autres.

Nous lisons dans le *Foyer Canadien* de Worcester, Mass., du 21 juillet :

La semaine dernière, M. Louis Riel a passé cinq jours en cette ville, et a été l'hôte du Rév. J. B. Primeau et de M. Frécl. Houde. Les Canadiens de Worcester ont profité de sa présence au milieu d'eux pour tenir une grande assemblée publique et adopter des résolutions en faveur des Métis du Manitoba.

M. Walter Shanley vient d'être nommé par le gouvernement local au poste d'ingénieur surveillant des travaux de construction du chemin de fer du Nord. On sait que le gouvernement consent à payer un tiers des travaux à mesure qu'il seront exécutés, et comme il faut pour cela constater la valeur de ces travaux, M. Shanley est chargé d'en faire mensuellement l'estimation.

On sait que le ci-devant procureur général Clarke s'est divorcé pour prendre une seconde femme divorcée elle-même. C'était risquer beaucoup, il faut l'avouer. Il a été chassé du cabinet, puis assommé par des inconnus, et fuyant la province qui venait de prouver violemment le cas qu'elle en faisait, il est assailli de nouveau et grièvement blessé sur son passage à travers la capitale du Minnesota.

On eût pu croire que la coupe de ses infortunes était comble. Eh bien ! non. Un journal nous apprend qu'il vient d'être arrêté dans les États-Unis pour une dette considérée comme frauduleuse.

Le R. P. Lacombe devant partir bientôt pour les missions du Nord-Ouest, prie ses amis et bienfaiteurs du Canada de vouloir bien lui faire passer au plutôt les quelques aumônes ou autres objets à lui destinés, qui seraient encore entre leurs mains.

Le R. P. informe aussi toutes les personnes qui désirent partir avec lui pour le Manitoba de se tenir prêtes pour le 10 août prochain, à moins d'avis contraire. Elles voudront bien avertir le R. P. de leur départ au moins deux jours avant le terme fixé. La route par Sarnia, le lac Supérieur, Duluth et Moorhead sera celle que suivra la caravane.

Nous nous faisons un plaisir de reproduire la lettre suivante adressée au *Courrier de St. Hyacinthe* :

Monsieur,  
Votre bonne foi a été surprise pour un article de l'*Echo de Lévis*, dans lequel je suis accusé d'avoir appliqué à M. Riel l'épithète de lâche. C'est une calomnie. Je n'ai pas plus appelé M. Riel un lâche, que je n'ai prêché avec *Chiquiquy*, comme l'a affirmé plusieurs fois le même journal.

J'ai seulement dit, — comme M. le Dr. Blanchet l'a répété après moi, — que M. Riel n'avait pas pris son siège en chambre, parce qu'il craignait des voies de fait contre sa personne.

Je n'ai jamais rien dit, à Lévis ou ailleurs, qui pût blesser aucunement M. Riel qui connaît depuis longtemps mes sympathies pour lui.

J'espère, monsieur, que vous me rendrez la justice de publier cette dénégation. Ce serait mal servir la cause de M. Riel que de laisser croire à ses ennemis qu'une partie de la députation bas-canadienne lui est hostile.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
LOUIS H. FRECHETTE.

La nouvelle d'un massacre par les Sioux, sur les frontières du Dakota, E.-U., a causé quelque sensation. Voici à ce sujet, dit le *Métis*, une lettre que nous transmet un ami de notre feuille :

PEMBINA, 7 juillet, 1874.

Vous avez dû apprendre déjà la grande nouvelle du massacre qui a eu lieu à St. Joseph, Dakota, dimanche dernier, pendant la messe. Peut-être que les détails suivants apportés hier par quelques dames de ce dernier endroit, et qui sont venues se réfugier ici, vous intéresseront. Ainsi, Baptiste Morin venait d'arriver chez son beau-père, M. Delorme, quand une bande de 7 à 8 Sioux entrèrent tout-à-coup. Le vieillard les invita à se mettre à table. Ils répondirent alors qu'ils ne venaient que pour venger deux des leurs, tués par les Métis dans la prairie; et tirent feu de suite. Dès la première décharge, Baptiste Morin et son beau-frère Louis Delorme, tombèrent morts, avec plusieurs balles dans le cœur. Puis, une autre balle atteignit le vieillard à la cuisse, et les brutes s'étant précipitées sur lui, le frappèrent plusieurs fois avec des armes semblables à des épées. La femme de J. Bte. Morin reçut en sortant un coup mortel à la tête et s'enfuit dans les bois; on n'a pas encore retrouvé son corps. Et madame Delorme, l'épouse du vieillard, fut également laissée pour morte; mais elle n'est pas dangereusement blessée. Vous concevez la terreur que cette boucherie a répandue dans St. Joseph, surtout quand l'on apprit de M. Delorme, sr. qui mourut deux ou trois heures après la tragédie, que les Sioux étaient au nombre de cent environ dans le voisinage.

Une compagnie de notre Fort s'est rendue à St. Joseph pour se mettre à la poursuite des meurtriers qui doivent être déjà bien loin. Car outre leurs chevaux, ils en ont volé plusieurs autres à St. Joseph.

Les bandits n'ont pas encore été arrêtés.

## FAITS DIVERS

EMPOISONNEMENT. — On télégraphie de Gaspé, 16 :

Il y a eu ici un cas d'empoisonnement. Un individu du nom de Barrow, engagé comme contre-maitre chez Lowndes Frères, se mit avec plusieurs autres à sauver du bois à la dérive. Apercevant quelques moules, il en ramassa quelques-uns et se mit à les manger. Il en absorba tellement qu'il finit par se plaindre d'un malaise considérable. Il empira rapidement et ses compagnons s'empressèrent de le ramener à terre; mais au moment où l'embarcation touchait à terre, il expira. L'enquête du Coroner a eu lieu aujourd'hui.

Une action en dommages-intérêts au montant de \$500 a été intentée devant la Cour Supérieure par Wm. H. Short, contre le fils du Dr. Young, dentiste de Montréal, pour malpractice.

Il y a quelques mois, le demandeur serait allé au bureau du Dr. Young pour se faire extraire une dent; ce dentiste pratiquant, paraît-il, sans avoir de diplôme ou permis, aurait, en s'efforçant d'extraire la dent, brisé la racine et fracturé la mâchoire du demandeur. Le demandeur fut en conséquence obligé de recourir à des traitements médicaux qui lui firent perdre du temps et lui occasionnèrent des dépenses, etc., etc.

Un triste accident vient de plonger toute une famille dans le deuil et la misère.

Dimanche matin, le 19, quatre français étaient occupés à pêcher dans le fleuve St. Laurent à l'endroit où le courant est le plus rapide, en bas du pont Victoria, quand l'un d'eux, Brugler, par suite d'un faux mouvement en lançant l'épervier, fit chavirer l'embarcation. Trois furent assez heureux pour gagner le rivage, mais Brugler quoiqu'excellent nageur ne put parvenir à se débarrasser du fil-t, dont le poids était d'environ 60 livres et disparut bientôt sans qu'aucun secours pût lui être porté.

La triste nouvelle fut annoncée avec les plus grands ménagements à sa jeune femme qui, folle de désespoir, voulait s'élançer vers la rivière. Ses amis ne la quittent plus, redoutant quelque nouvelle catastrophe.

Brugler était employé comme tanneur dans les ateliers de M. J. B. Anger, et avait su gagner l'estime de tous par sa conduite régulière et ses capacités. Digne fils de la noble Alsace et trop fier pour accepter la domination allemande, il avait préféré s'exiler, et était venu se fixer au Canada après la guerre de 1870-71.

Mercredi, le 22, un enfant de douze ans nommé Napoléon Beaupré, s'est noyé en se baignant en compagnie de jeunes amis, près du quai de Longueuil, à Hochelaga.

S'ivant une habitude malheureusement trop répandue en cet endroit, le jeune Beaupré monta sur un pot-au-dominant de dix pieds la surface de l'eau et se lança dans le fleuve. Une minute après, les journaliers du cure-môle No. 5, aperçurent son corps emporté par le courant à trois ou quatre pieds de profondeur. Il passa si rapidement qu'il fut impossible de l'arrêter avec une longue perche, et malgré des recherches vigilantes faites en petit bateau, tout fut inutile. Le cadavre n'a pas encore flotté.

Les habits du malheureux enfant furent livrés à ses parents qui demeurent sur la rue Ste. Marie.

Un voyageur arrivé de Québec hier matin, nous a parlé d'une organisation de pompiers à bord du vapeur *Québec*. C'est M. le capitaine Labelle qui a eu le premier, l'idée de former en une "brigade du feu," et en un "corps de sauvetage," les officiers et matelots de son bord. Hier soir, les nouveaux pompiers ont manœuvré pour la première fois.

L'alarme a été donnée à la chambre des directeurs, et en moins de cinq minutes, officiers, pompiers, etc., étaient à leur poste : ceux qui composent le corps de sauvetage avaient déjà défilé les chaloupes et mis les appareils de sauvetage à la portée de tous les passagers.

Quoique, pour faire cette première expérience de la nouvelle organisation, le galant capitaine eut averti les dames et la plupart des passagers de ce qui allait arriver, une certaine excitation régnait à bord.

Tout le monde s'empessa de féliciter M. le capitaine Labelle et ses officiers des beaux succès qu'ils avaient remportés. — *La Minerve*.

AGENT VOYAGEUR. — M. Côme Tétrault est notre agent voyageur pour les États-Unis.

UNION ST. JEAN-BAPTISTE DE HAVERHILL, MASS.—Election des officiers.—Président, Z. Leboeuf; Vice-Président, J. Anger; Sec.-Arch., J. B. Dumaine; Sec.-Cor., John Archambault; Sec. Financier, Médard Mercier, réélu; Ass.-Sec. Financier, Edmond Metras; Trésorier, Nap. Bourque, réélu; Com.-Ordon., A. Patenaude, réélu; Ass. Com.-Ordon., Ed. Bourgeois; Directeurs, Ulric Leboeuf, A. Martel, N. Prevost, P. Benoit, G. Godin.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE NORTHAMPTON, MASS.—Election des officiers.—Président, A. Ménard; Vice-Prés., A. Parenteau; Sec.-Arch., O. Dragon; Ass. Sec.-Arch., R. Dominique; Sec.-Cor., J. S. Gousson; Trésorier, P. Picard, réélu; Ass. Trés., J. Guérin; Garde-Porte, E. Dupéroult; Porte-Bannière, T. Lampron; Maréchal, S. Belleville; Comité d'enquête, G. Desrosiers, J. Gadhu, J. Dragon, R. Dominique, B. Germain, J. Guérin.

REMERCIEMENTS. — A une assemblée régulière de la Société St. Jean-Baptiste de St. Johnsbury, Vt., tenue le 15 Juillet 1874, il fut voté unanimement que :

Des remerciements soient présentés aux membres des comités d'organisation de Montréal et des États-Unis pour leurs travaux et le zèle qu'ils ont déployé pour le succès de la grande fête du 24 juin 1874.

Que les membres de cette société sont heureux de l'honorable réception qui a été faite aux Canadiens des États-Unis, et conserveront toute leur vie le souvenir de cette grande fête.

Que cette société présente ses remerciements à son généreux et estimable président, M. Jovite Pinard, qui n'a rien épargné pour la belle tenue et le succès de sa société.

H. S. L'ÉVÊQUE,  
Sec.-Correspondant.

Nous avons assisté, dit un journal de Paris, aux grandes écuries du jardin d'acclimatation, à l'installation du plus curieux animal qu'ait peut-être encore possédé aucune ménagerie d'Europe; un éléphant qui mesure un mètre de hauteur et pèse à peine 100 kilog., un éléphant miniature, un véritable joujou. Cet éléphant est tout simplement de la race dont les Indiens ont longtemps fait des dieux; c'est un petit éléphant blanc qui arrive de l'Inde. Ce pygmée a été reçu par ses congénères Roméo et Juliette avec mille démonstrations d'amitié. On a si rarement occasion en Europe, quand on est éléphant de serfer la trompe de quelqu'un de sa famille!

Le jeune pochyderme est né le 4 octobre dans le Kaddan (grande enceinte entourée de pieux qui sert de parc aux éléphants dans l'Inde) d'un richissime rajah du Bénarés, Jatra Mungul. Le petit n'a donc que huit mois, et il grandira si Dieu lui prête la vie, car son père ne mesure pas moins de 7½ pieds. Il n'avait lui que 35 pouces, 2 lignes de hauteur quand sa mère l'a mis bas, après l'avoir porté 20 mois et 18 jours dans son sein! Est-ce trop, quand on songe que Péléphant d'Asie vit 150 à 180 ans et n'a sa taille qu'à l'âge de 22½ ans.

## LES RUINES

DE

# MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LEON BESSY.

(Suite.)

—Veux-tu que nous mettions une épitaphe? demandai-je au pilote.

—Tu en sais plus long que moi, me répondit-il; mets ce qu'il te plaira : c'était mon ami d'enfance.

—Eh bien, j'écris ceci : "UN INSTANT LUI A SUFFI POUR OUVRIR LES YEUX, PLEURER, ET MOURIR DANS LA FOI." Voyons maintenant ce qui a pu causer le vacarme de tout à l'heure.

La galerie des catacombes n'offrait aucune ruine, et l'église souterraine était de même intacte. La niche dans laquelle nous avions d'abord placé le corps s'était ouverte à l'intérieur, par suite sans doute d'un grand ébranlement produit dans le couvent ou dans l'église par une cause inconnue.

—L'ouragan, dis-je, a ravagé la surface de la terre sans entamer ses entrailles; pour apprécier le dégât, il faut sortir dehors.

—Comme tu voudras, me répondit le pilote : hier j'étais le plus fort, et je commandais; aujourd'hui je suis le plus faible, et j'obéis. Mais, comme il pourrait y avoir du danger, je marche en avant : tu dois mourir le dernier.

Nous ouvrimmes la porte de la crypte, et nous entrâmes à tâtons.

—Impossible d'avancer, dit le pilote. Il y a ici des décombres qui ne s'y trouvaient pas.

—Cet air n'est pas non plus le même que celui qu'on y respirait, répondis-je.

—C'est un amas de terre fraîchement remuée, reprit-il. — Essayons de ce côté.

—Je ne puis faire un pas.

—Par ici, alors.

—C'est la même chose : la crypte est tout à fait encombrée. Une partie du couvent se sera écroulée, et nous n'avons plus d'issue. Que faire, Manuel?

—Essayer de nous frayer un passage.

Nous l'essayâmes en effet, et nous travaillâmes durant quelques heures, retirant avec nos mains la terre du fond de la crypte, où se trouvait l'issue, et la rejettant sur le côté. Nous n'avions pour tout instrument que nos bras. Nous n'ouvriions les lèvres, ni pour nous encourager mutuellement, ni pour proférer une seule plainte, plongés, l'un et l'autre dans les réflexions que les événements si nombreux de cette journée nous suggéraient. Quant à moi, il me semblait parfois que je sortais d'une espèce de léthargie, et j'étais obligé de faire un effort sur moi-même pour me souvenir de ma tâche. Après beaucoup de temps d'un travail infructueux, le pilote me dit :

—Cette terre se reproduit sans cesse, et plus nous en retirons, plus il en retombe sur nous. Je suis inondé de sueur, et je n'en peux plus. J'aimerais mille fois mieux avoir affaire au roc vif qu'à cette argile flasque et molle qui ne résiste pas, et qui me tue.

—Moi aussi, je suis épuisé de fatigue, lui répondis-je : ce que nous faisons est inutile.

—Alors il faut couler à fond, et aller dormir avec les poissons. Pendant cette besogne m'a donné de l'appétit, et je vais manger une bouchée de mon panier.

Nous refermâmes la porte, et nous nous assimes dans la galerie des sépultures. J'offris mon panier au pilote.

—Voyons d'abord le mien, dit-il. Voilà de la viande rôtie, d'excellent jambon, un morceau de veau, des confitures, une outre qui a un bon goût de vin vieux, et une bouteille d'eau. Je préfère mon panier au tien. Essayons.

—Arrête, lui dis-je; d'où vient ce panier?

—Je suppose que c'est André qui l'aura déposé au milieu du premier cloître, car c'est là que je l'ai trouvé.

—N'en as-tu rien goûté?

—Jusqu'à présent je n'ai pas encore eu faim.

—Laisse-le donc de côté, et remercie Dieu du nouveau bienfait qu'il t'accorde. Ce panier, ce n'est pas André qui l'a placé dans le cloître : ce sont tes ennemis qui l'y ont mis, pour te faire périr sans danger d'une mort certaine.

—Vois cependant, répondit le pilote du ton le plus flegmatique, si cela ne sent pas plutôt une bonne viande froide que le poison, si ces confitures n'ont pas un excellent goût de sirop, et cette outre, de vin de malvoisie. Néanmoins, il faudra recourir à ton panier. Voyons. Du pain et du fromage, avec quelques raisins secs; de l'eau; de l'huile pour la lampe, et pas une goutte de vin. Repas de cénobite! Pour combien de jours crois-tu que nous aurons chacun une ration? Faisons six parts : celles-ci sont les tiennes, et ces trois autres les miennes. Man-

geons aujourd'hui la ration entière; nous nous mettrons demain à la demi ration. Quant à l'eau, nous la mesurons par gorgées..... Je commence à reprendre des forces, et il me semble qu'au lieu de nous résigner à mourir de faim dans trois jours, nous pourrions calculer combien de voyages il nous faudrait faire pour transporter dans l'église souterraine, avec nos deux paniers, la terre de la crypte et les décombres du couvent.

— A l'œuvre! répondis-je.

Nous vidâmes les deux paniers, et nous nous mîmes aussitôt à la besogne proposée par le pilote. Nous remplissions nos paniers de terre dans la crypte, et nous allions les vider au fond de l'église souterraine.

— Je vais compter les voyages, dit le pilote; à chaque covée, je mettrai un grain de raisin dans cette poche.

Nous recommençâmes à garder le silence. Longtemps après, mon compagnon le rompit; et s'essayant par terre pour prendre un peu de repos, il me dit :

— Combien de voyages crois-tu que nous avons fait ?

— Vingt, d'après mon calcul.

— J'ai aussi compté vingt grains de raisins; et maintenant, combien penses-tu que nous avons mis de temps à chaque voyage, entre l'allée et le retour ?

— Cinq minutes au plus.

— C'est aussi mon calcul. Par conséquent, nous avons une grande heure et demie d'un travail pénible et monotone, et nous sommes moins avancés qu'au commencement; car plus nous enlevons de terre, plus il en tombe dans la crypte. Tu viens de voir toi-même combien j'ai eu de peine à fermer la porte, ne crois-tu pas que nous ferions mieux de dormir un peu ? Tu es de mon avis ? Alors, je vais éteindre la lumière, et nous verrons ce qui arrivera demain. Commençons par choisir nos lits. Celui-ci qui est vide, à côté de mon pauvre ami, je le prends pour moi, comme tu as choisi le tien à côté de celui qui fut de même ton ami. Tu ne peux pas te tromper. Ton lit est juste celui du milieu. Compte bien... vingt niches, et arrête-toi à la vingt et unième. Je crois avoir vu des allumettes dans ton panier. Il faut ménager l'huile. Bonne nuit.

A ces mots il éteignit la lumière, et se blottit dans sa niche.

— Je suppose, ajouta-t-il un instant après, que tu ne vas pas encore t'endormir, car je t'attends marmotter je ne sais quoi entre tes dents. Tu dis sans doute tes prières. Prie aussi pour moi.

— Plus que pour moi-même, lui répondis-je; car je ne regretterais pas que nous mourussions tous deux ensemble, si tu ne mourais d'une double mort, et sans avoir la consolation de pouvoir prier.

— Pour le moment j'aime mieux dormir, me dit-il.

Toutes mes prières de cette nuit eurent en effet pour objet de demander à Dieu d'adoucir ce cœur endurci, qui restait si impassible au milieu de périls qui auraient compté une bête fauve. Je ne pouvais comprendre cet homme dont je connaissais le courage et le sang-froid, dont j'avais plus d'une fois admiré les sentiments tendres et délicats, et qui pourtant ne s'émouvait de rien, et ne trouvait pas dans son cœur une seule larme à offrir à son Dieu.

— Crois-tu à une autre vie ? lui demandai-je dans l'obscurité, avant de m'installer dans ma dure couche.

— Il me semble bien que ma pensée doit durer un peu plus que mon corps, me répondit-il; mais je n'affirme ni ne nie rien. J'ai sommeil.

— Et ne crains-tu pas qu'il ne naisse de ce sommeil une éternité terrible ?

— Pas de terreurs ! repliqua-t-il durement. Si je dois un jour prier Dieu, ce ne sera pas par crainte, mais par amour.

#### LXIV.

Peu après je m'aperçus, à sa respiration, qu'il dormait profondément. C'était un homme d'une trempe extraordinaire. Son sommeil fut paisible, si ce n'est que j'entendis une fois prononcer le nom d'Henri d'une voix si douce que je ne pus retenir mes larmes, en pensant à l'abandon dans lequel allait se trouver ce pauvre enfant, si nous venions à lui manquer. Quant à moi, je ne pus pas dormir. Ma niche touchait à celle du Père Joseph, et c'était la même où nous avions d'abord voulu déposer les restes du père d'Henri, et dont le fond s'était ouvert avec tant de fracas. Quand je m'y plaçai, il me sembla que l'air était plus frais en cet endroit qu'au fond de la galerie souterraine, et je sentis avec plaisir une légère brise qui me caressait le visage. Mais ensuite, il me parut singulier qu'un courant d'air plus pur que celui des catacombes pût m'arriver par les crevasses que l'ébranlement de l'édifice avait occasionnées au fond de la niche; et pour m'assurer que je ne m'étais pas fait illusion, je soufflai sur une de mes mains, et je l'appliquai contre la plus large des fentes de la paroi. Je sentis en effet du froid dans la partie de ma main qui couvrait la fente. Je recommençai plusieurs fois l'expérience, et toujours j'obtins le même résultat. Je ne pouvais plus douter qu'il n'entrât de l'air dans les catacombes par les fentes du fond de cette niche. Je me souvins alors des dernières paroles de mon vieil ami mourant. Ces souterrains avaient une entrée et une issue. Dans mes vaines tentatives d'aujourd'hui, j'avais cherché l'issue dans la colonnade qui s'étendait au-dessous de l'église; maintenant il me semblait plus naturel de la chercher dans la galerie des sépultures, et dans les niches de droite, qui se trouvaient du côté de l'orient. Parmi ces dernières, celle que j'occupais était le lit du centre, comme l'appelait le pilote, et c'était en outre la plus élevée. En réfléchissant à ces diverses circonstances, je vins à penser que j'avais peut-être à côté de moi l'issue tant souhaitée. Cependant je ne voulus pas troubler le sommeil du pilote, et je finis par m'endormir à mon tour.

Lorsque je m'éveillai, j'aperçus de la lumière, et j'allais appeler mon compagnon, quand je le vis assis au pied de ma niche.

— Que fais-tu là ? lui demandai-je.

— Je fais ce que je ferais si je devais mourir dans deux jours : je mange ma ration, et c'est la seconde. Demain, ce sera la dernière.

— A la volonté de Dieu !

— Tu es heureux, toi qui espères. Pour moi il n'existe plus d'espérance. Je n'ai eu qu'une seule passion dans ma vie, et il m'a fallu y renoncer. Je haïssais tes compagnons, et j'ai failli tuer ton vieil ami, un homme digne de vivre, et toi-même qui es mon frère. Je croyais que ceux qui criaient si fort à côté de moi contre vous, n'avaient, comme moi-même, aucune arrière-pensée; mais j'ai bientôt reconnu que ce n'étaient que des fourbes et des hommes avides de pillage. J'avais un camarade d'enfance, et il vient de m'être ravi. Et pour comble de malheur, je t'entraîne toi-même dans ma fatale destinée. Je voudrais en finir tout d'un coup au milieu d'une noire tempête, en voyant sauter mon navire. Mais périr lentement par un temps calme, quand on se sent la force de lutter, c'est quelque chose d'insupportable. Je te demanderais volontiers de me murer dans une de ces niches. — Maintenant, dis-moi, Manuel, pour répondre à tes propres paroles : quel changement la volonté de Dieu peut-elle apporter à notre situation ?

— Dans le passé, lui répondis-je, j'apprends à lire l'avenir. Tu as voulu sauver mon vénérable ami; et, en récompense de ce vœu, tu as pu arriver jusqu'ici, et embrasser un frère que tu croyais avoir perdu pour toujours.

— Je ne le nie pas : c'est un bonheur qui est arrivé à la suite d'un bon désir.

— Hier, tu as généreusement défendu l'existence et la fortune de gens qui étaient inconnus. On t'a poursuivi, et tu as trouvé ici un refuge assuré.

— Oui, mais mon compagnon a péri.

— Ton compagnon, teint du sang de ses frères, a fini par se noyer dans son propre sang. Mais, par un effet de la bonté divine, il est mort absous et béni par un de ceux-là mêmes qu'il regardait comme des hommes odieux, tandis que ceux qui lui avaient paru des amis dignes d'estime voulaient le faire périr de la mort la plus cruelle.

— C'est vrai; l'expiation a suivi le sacrifice.

— Maintenant, dis-moi : si l'on t'apprenait qu'un être, objet de toute ta tendresse, va mourir d'une mort certaine, ne souhaiterais-tu pas ardemment que personne ne vint troubler le repos de ses derniers moments, pour que du moins il pût rendre en paix son âme à Dieu ? Ne serais-tu pas prêt à donner tout ton sang pour l'empêcher de tomber entre les mains de ceux qui voudraient changer en un affreux martyre l'heure tranquille du suprême adieu ?

— Qui ne ferait ce que tu dis ?

— Eh bien, sache que si le doigt de la Providence ne t'avait indiqué pour asile cette demeure sacrée, tu en aurais été chercher un dans ton auberge, et que là, tu aurais troublé les derniers instants de l'ange qui fut un jour l'objet de toutes tes pensées et de toutes tes espérances.

— Explique-moi cela, Manuel, s'écria le pilote en se levant brusquement, comme s'il eût été frappé d'une commotion électrique. Quelle autre personne que mon camarade a rendu hier le dernier soupir ? et quel est cet ange dont j'ai empêché que l'on troublât l'agonie ?

— Tu le sais, mon ami, hier rien n'a été respecté. L'effroi a pénétré jusque dans la demeure des vierges consacrées à Dieu. André et sa femme ont sauvé l'une de ces infortunées auxquelles on ravissait la paix de l'âme. Elle était malade et presque mourante depuis la nuit de l'incendie. Elle avait perdu sa connaissance, et ce flacon d'éther lui a fait recouvrer pour un instant; elle ne remuait plus les lèvres, et ce cordial lui a rendu pour quelques minutes l'usage de la parole. Cependant, elle n'a pu me reconnaître. Mais moi, à travers un voile de quatorze années, j'ai reconnu ce chérubin à son angélique mélancolie, et j'ai recueilli les dernières paroles qui, grâce à toi, se sont exhalées paisiblement des lèvres de ma sœur Adèle.

— Manuel, Manuel, s'écria le pilote avec un accent terrible, sortons vite de cette prison d'enfer. Une issue, cherchons une issue ! je veux voir ses restes, je veux moi-même fermer sa tombe. Où trouverons-nous une issue ? il me faut une issue !

— Approche cette lumière, homme incrédule, pour qui la Providence n'existe pas, et qui regardes ta vie, tes pensées, et tes affections mêmes comme des produits du hasard. Approche cette lumière, mets-la ici, près de cette fente. Par quoi est elle agitée ? pourquoi vacille-t-elle de côté et d'autre, comme si elle luttait contre le vent ? Regarde-la bien, infortuné. Quand nous avons voulu déposer ici le cadavre de ton compagnon, tu disais que la tombe le repoussait; et c'était encore la main de Dieu qui ne voulait pas que nous nous fermassions à nous-mêmes notre seule sortie.

— Tu déliras, Manuel, et cette mort t'a affecté ainsi que moi.

— Ecarte donc ces pierres qui n'ont jamais été unies par le ciment.

— Celle-ci vient de céder.

— Et cette autre cède de même.

— Et elles cèdent toutes, Manuel, elles cèdent toutes et nous offrent par derrière un libre passage. Cette niche est minée. Me voici au fond; il faut marcher à quatre pattes. Me suis-tu, Manuel ?

— Laissez-moi d'abord remettre ces pierres à leur place.

— Bon, mon ami, et que ce secret périsse avec nous. Suis-moi maintenant, suis-moi. L'air que l'on respire ici me fait du bien. As-tu compté les pas ?

— J'en ai compté cinquante.

— Marchons donc, me dit le pilote, dans la direction de l'ouest. Écoutons. On devrait entendre le bruit des flots de ce côté, et pourtant je n'entends rien.

— Confiance en Dieu, et en avant !

— Un mur en pierre nous barre le passage. C'était là une niche double et très-profonde, et rien de plus. Retournons sur nos pas, Manuel; cette fois-ci tu t'es trompé.

Je m'approchai du mur, plein d'anxiété, et je sentis la sueur se refroidir sur mon front.

— Ces pierres, dis je au pilote, ne t'indiquent-elles rien non plus ? Y trouves-tu des traces de ciment ? Et crois-tu que celui qui a ouvert ce chemin jusqu'ici, l'aurait fait

pour le seul plaisir de manier ces pierres humides ? Tu peux en enlever une sans le moindre effort.

— Tu parles comme un pilote qui connaît la côte.

— Dieu qui lit dans mon cœur, sait qu'il y a deux heures, ce chemin m'était aussi inconnu qu'à toi; enlevons ces pierres.

— Ce sera bientôt fait; les voilà enlevées. De cet autre côté, il n'y a pas de chemin horizontal, mais une rampe très-étroite. Passe devant; c'est moi, cette fois-ci, qui remettrai les pierres à leur place. C'est fait. Maintenant, montons cette rampe. Compte les pas, pour le cas où nous serions obligés de retourner en arrière. Dix pas, c'est la largeur de la muraille. Une autre paroi nous ferme le passage, et ces pierres sont plus fortes. Derrière elles, Manuel, j'entends la mer qui se brise contre les rochers. Otons une pierre. Il y en a ici une double rangée. Celle-ci est très-difficile à enlever; donne-moi un coup de main; c'est la mer, c'est la mer ! on voit briller les étoiles ! il n'y a pas de lune; la lune n'est pas encore levée; il n'est pas dix heures. On n'aura pas fermé le guichet de la porte qui donne sur la mer.

— Doucement, mon ami, doucement, de peur qu'une sentinelle ne nous entende.

— Et si elle nous entendait, Manuel ne te souviens-tu pas de Calasans ? Comme cette fois-là, je te sauverais à la nage.

— N'enlève pas plus de pierres; cette ouverture suffit.

— Laisse-moi passer le premier. Je crains que ces pierres ne puissent pas me soutenir. Donne-moi la main.

— Je ne trouve pas de fond.

— Mon Dieu, mon Dieu !

— Ce mur est très-élevé. Je suis suspendu en l'air. Je vais tomber sur les rochers. Soutiens-moi, soutiens-moi, ou soutiens les pierres.

— Secourez-nous, Vierge-Marie, secourez-nous !

— Chut ! je vais pouvoir assurer mon pied dans une fente du mur !

— N'en trouves-tu pas d'autres à côté pour tes mains ?

— Silence, Manuel, je vois briller contre la muraille le fusil d'une sentinelle.

— Remonte vite, et cache-toi.

— J'ai déjà la main dans une autre fente. Il y en a plusieurs sur la droite. Ça descend très-bien. Me voici en bas. Passe à ton tour, et hâte-toi. Prends à droite. Que fais-tu donc ?

— Je remets les pierres à leur place.

— Maintenant, descends; appuie un pied sur ma main.

— Ouvre-moi tes bras, Manuel, et embrasse-moi avec toute la tendresse de ton âme. La Providence ne pouvait pas te laisser mourir, toi qui es si bon, et qui peut être utile aux hommes.

— A genoux, mon frère, à genoux sur ces rochers ! Vois ces innombrables étoiles qui brillent au-dessus de nos têtes. Écoute le doux murmure de ces flots. Entends-tu soupirer autour de nous quelque chose que l'on ne voit pas, mais que l'on sent et que respire; l'air qui donne la vie à des milliers d'êtres. Ainsi Celui qui nous a tirés du néant se fait sentir tout en restant invisible, et c'est lui qui veille à la conservation d'une infinité de races et de familles.

— Je le sens, Manuel, je le sens, grâce à tes admirables serments, et je me prosterne devant lui pour l'adorer.

Jamais je n'ai versé de larmes plus douces et plus consolantes qu'en ce moment. Quand, après avoir franchi les rochers, nous arrivâmes à la porte de la mer, le guichet était encore ouvert; et un quart d'heure après, deux chrétiens prièrent à genoux près d'un cercueil où l'on venait de déposer le corps d'Adèle, pour le transporter à sa dernière demeure.

#### LXV

Le calme succéda pour le moment à ce terrible orage qui avait déraciné tant de cèdres centenaires et de rosiers fleuris; mais les cèdres sont restés abattus, et les rosiers dispersés. J'ai vu disparaître de mon couvent jusqu'aux ruines. Errant et proscrit, j'ai été obligé d'errer sur un sol étranger. Je ne sais comment j'ai pu un jour rentrer dans ma patrie, dans laquelle la Providence me préparait de nouvelles et très-rudes épreuves. Je sens trembler ma plume, quand je pense à raconter ce qui m'est arrivé pendant ces nouvelles tempêtes. J'ai vécu dans les camps. J'ai vu deux armées de frères, acharnées l'une contre l'autre, et ne cherchant qu'à se détruire; j'ai vu des figures colossales surgir de la fange, dominer, puis succomber; j'ai vu des réputations naître, grandir, et périr en un jour; j'ai vu s'élever dans ma patrie des tourbillons furieux, qui, après avoir effrayé les populations, ont bientôt été balayés par le vent. Enfin, j'ai vu la mort sous toutes ses faces: mort politique, mort judiciaire, mort volontaire, mort sainte et mort désespérée, mort glorieuse et mort ignominieuse. J'ai lu dans cent ouvrages des faits insignifiants; et ce qui méritait d'être écrit, je ne l'ai lu dans aucun livre. Qui donc écrit ces livres, me demandais-je ? Et pourquoi ceux qui savent les choses ne les publient-ils pas ? J'ai connu ces choses, et j'ai écrit, jour par jour, ce qui m'est arrivé et ce dont j'ai été témoin :

*Quamque ipse miserima vidi.*

Plusieurs fois j'ai dû quitter la plume pour donner un libre cours à mes larmes et aux gémissements de mon cœur. Je ne trouvais alors de consolations que dans la lecture des écrits de ma sœur Adèle, que Sœur Marthe avait remis à la femme d'André. Il m'a semblé que, dans ces mémoires, le voile de la religion recouvrait et adoucissait les douleurs de l'âme. Si un jour, qui peut-être n'est pas très-éloigné, me suis-je dit, je viens à publier ces nouveaux manuscrits, ceux qui les liront les regarderont peut-être comme l'œuvre d'une imagination exaltée. Ils se tromperont. Certains artistes, je le sais, ont peint la vérité toute nue; mais parce que je l'ai présentée décentement vêtue et plus ou moins embellie, elle ne laissera pas de rendre bon témoignage des faits positifs.

FIN.

DE TOUT UN PEU

On annonce la mort d'un homme qui avait joué un terrible rôle dans notre histoire, la mort du bourreau Cyr Charlemagne Sanson, décédé à quatre-vingt-trois ans.

Sanson! A ce nom seul tout un passé lugubre se réveille. On aperçoit comme un lugubre cortège de victimes sanglantes et de lin-céuls tachés de rouge. La silhouette fantastique de la machine à couper des têtes se dresse devant l'imagination terrifiée.

L'homme qui vient de rendre le dernier soupir à Provins était un vieillard paisible, silencieux, et gardant comme la pudeur de ses douloureux souvenirs. Il parlait peu; songeait-il davantage? Il était le cousin de cet Henri-Clément Sanson, fils de Henri Sanson, qui fut ou plutôt qui sera le dernier de son nom, car il vit encore.

Le Sanson de Provins racontait volontiers, il y a quelques années, comment son père Charlemagne s'y était pris pour décider le roi à enlever son habit au pied de l'échafaud. Louis XVI se révolta et rougit lorsqu'on lui dit qu'il fallait se laisser dépouiller de ses vêtements et lier les poignets.

L'autre Sanson, le dernier du nom, a raconté tous ces souvenirs dans le livre publié en 1862 sous le titre de Mémoires de Sanson. Sept générations d'exécuteurs. Déjà, en 1830, on avait écrit, sous le nom de Sanson, des Mémoires qui, loin d'être authentiques, étaient tout simplement l'œuvre de l'héritier (de l'Ain).

Ainsi s'en vont les dynasties, même celles des exécuteurs! Il n'y a plus, pour porter aujourd'hui le nom de Sanson, qu'un homme âgé de soixante-quinze ans et qui vit seul, ignoré, dans une rue déserte d'une ville de province, en se faisant simplement appeler: Monsieur Henri.

Qui se douterait, à sa figure paternelle, à son air bonhomme et timide, que M. Henri a exécuté Lacenaire et Avril, Fieschi et Alibaud, les assassins et les régicides. Il est le sixième des Sanson, le premier de la famille originaire d'Abbeville, ayant exercé ses fonctions à Paris vers 1684.

Soudain, un monsieur, grincheux probablement, lui dit, pour agacer ses voisins: — Jouez-nous donc un air. — Moi, monsieur, fait le bonhomme, mais je ne sais pas.

L'Union de l'Ouest donne comme authentique ce mot récent qu'aurait prononcé M de Bismark: "Dans l'état de division où sont les Français, nous n'avons rien à faire contre eux, ils font assez. Je m'en vais à Kissengen."

En cette ville, le 21 courant, la Dame de F. E. Charbonneau, ho-loger, un lit. Parrain, N. Gadbois; Marraine, Josephine Charbonneau.

En cette ville, le 19 du courant, après une courte maladie, à l'âge de 47 ans, Marie Jeanne Amanda, enfant de J. H. Veilleux. Eer. Agent de "L'Opinion Publique."

En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de neuf ans, neuf mois et six jours, Marie Jeanne Amanda, enfant de J. H. Veilleux. Eer. Agent de "L'Opinion Publique."

Embrassons-nous, chers jacobins, Longtemps je vous crus des mutins Et de faux patriotes; Oubliés tout, et désormais Donnons-nous le baiser de paix! J'ôterai mes culottes!

Le docteur Z... a pour spécialité les affections de la peau. Il est très-célèbre en cette matière. Près de son cabinet, un deuxième cabinet,

où les consultants trouve un valet de chambre qui les déshabille en un clin d'œil. Un visiteur est introduit. — Monsieur, dit-il au docteur, je viens vous consulter. — Passez dans le cabinet no. 2. — Mais... — Passez dans le cabinet no. 2. Et le docteur toujours pressé, le pousse vivement. Cinq minutes après reparait le client aussi complètement déshabillé que le discours d'un académicien. — Voyons, dit le docteur, après mûr examen à la loupe. Qu'è-ronvez-vous. — J'ai la vue basse.

On a lu dans la chronique des tribunaux le procès de ces voleurs lugubres qui avaient dévalisé les cadavres de la Morgue. Ce n'est pas la première fois que pareille chose arrive. Un vol de ce genre fut commis il y a une dizaine d'années, mais non pas par des employés de l'établissement. C'est un mal-faiteur qui s'était introduit là où ne sait trop comment.

Il fut découvert comme il se promenait au Palais-Royal vêtu des habits d'un homme comme il faut qui s'était suicidé à la suite de pertes de jeu. C'est un employé de la Morgue qui le reconnut ou plutôt qui reconnut les vêtements. — Il sauta sur lui en criant: — Tiens! le pendu qui s'est sauvé de chez nous!

MORT DE L'HOMME A LA FOURCHETTE.—M. Lasseur, l'homme à la fourchette, vient de mourir. On se rappelle qu'il avait été transporté chez son père, cultivateur en Bourgogne. Les souffrances que lui faisait éprouver l'action vénéneuse de la décomposition du métal dans ses intestins étaient terribles et ses douleurs étaient telles que les membres de la famille de ce malheureux étaient obligés de se succéder auprès de son lit afin de l'empêcher de se suicider.

L'autopsie a bien démontré que la mort de ce malheureux jeune homme était la conséquence d'un empoisonnement par l'oxyde de cuivre.

— Un mot de Marseillais. "Il est si grand, si grand que, quand il lui arrive d'avoir froid aux pieds, il n'est enrhumé du cerveau que quinze jours après."

L'été amène périodiquement à Paris une foule de mendiants. Les boulevards en sont encombrés. L'autre jour, un bonhomme armé d'une clarinette s'installe devant un café, fait mine d'emboucher cet effroyable instrument.

Les premiers qui l'aperçoivent se récrient. On appelle le pauvre diable avant qu'il se soit mis à l'œuvre, on fait une collecte et on la lui remet.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

En cette ville, le 21 courant, la Dame de F. E. Charbonneau, ho-loger, un lit. Parrain, N. Gadbois; Marraine, Josephine Charbonneau.

En cette ville, le 19 du courant, après une courte maladie, à l'âge de 47 ans, Marie Jeanne Amanda, enfant de J. H. Veilleux. Eer. Agent de "L'Opinion Publique."

En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de neuf ans, neuf mois et six jours, Marie Jeanne Amanda, enfant de J. H. Veilleux. Eer. Agent de "L'Opinion Publique."

Les deux numéros de l'Éclair National, contenant le compte rendu de la grande fête et comprenant 36 pages dont

20 DE LECTURE ET 16 DE GRAVURES, sont en vente au bureau de rédaction et d'administration de

L'ÉTENDARD NATIONAL, No. 20, CENTRAL EXCHANGE, Worcester, Mass. PRIX, 25 CENTIMS. PAR LA POSTE, 30 CENTIMS. Adresser à

FERD. GAGNON, Worcester, Mass. 5-21-46-51.

INFALLIBILITÉ!



L'HUMANITE SOUFFRANTE.

LA PLUS

Grande découverte du Siècle

pour la première fois importée en Canada.

IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation de ce célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt, des demandes, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats-Unis; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu la préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissons immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant de siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœur nous rendront grâce.

À moyen de ce remède des milliers de gens, de faibles, malades et souffrants qu'ils étaient sont devenus forts, vigoureux et heureux, et les affligés ne peuvent raisonnablement hésiter à en faire l'essai. Cette médecine est préparée par un médecin soigneux, consciencieux et expérimenté, à la demande expresse d'un grand nombre d'amis dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force de la médecine dans son plus haut état de pureté et de développement, et est supérieure à toute autre médecine connue jusqu'à présent contre cette terrible maladie.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer de

DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame. Agents généraux pour la Province de Québec.

ou de NORTHROP & LYMAN, Scott Street, Toronto. Agents pour Ontario.

Prix \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles, \$2.00. 5-21-52 f 473.

EVITEZ LES CHARLATANS. Une victime des insinuations de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant eu vain essai de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il offrira gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4 40-1 an.

APPRENTIS DEMANDES. ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

AU CLERGE. LE PROTESTANTISME Jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. l'abbé GUILLAUME, curé de St. André Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Otawa.

500 pages 8vo—impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste... \$1.20 S'adresser à G. E. DEBRARATS, 4-61st-410 Montreal.

REMEDE INFALLIBLE

Contre la Consommption

LES AMERS MERVEILLEUX

DE P. DÉPATI.



JE CERTIFIE que depuis plusieurs années j'étais bien malade, j'avais presque toujours mal dans le nez et l'estomac, j'avais toujours des frissons de froid à peine si j'étais capable de marcher pour quelques pas. Depuis que j'ai pris les Amers de M. Dépati, je me sens mieux et je suis bien relevé. Je suis bien relevé, ma de ma santé à M. Dépati. Je recommande bien ces Amers de M. Dépati aux personnes qui souffrent de la même maladie que moi. PIERRE BEAUCHAMP, Rue Hypofite.

M. Dépati a en sa possession grand nombre de semblables certificats qu'il sera heureux de communiquer à ceux qui voudraient les voir, mais dont la publication deviendrait trop onéreuse pour ses faibles moyens.

M. Dépati guérit aussi les Rhumatismes, Retention d'Urine, Hémorrhoides, Panaris. EN VENTE AU NO. 512, RUE ONTARIO. 5-24-52 f—481.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



276, rue Notre-Dame, Montréal. Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f—471

BIBLIOGRAPHIE, LIVRE D'ACTUALITE.

ST. JEAN-BAPTISTE, L'EVANGILE ET LE CANADA.

SOUVENIR DE LA FETE NATIONALE DU 24 JUN 1874.

PAR PAUL DE MALIJAY. GRANDE EDITION DE LUXE. 100 PAGES D'IMPRESSION SE VEND CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. PRIX 50 CENTIS 5-26-41-433

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-38 rz.

S. D. LEDOUX, MANUFACTURE DE

Faucheuses et Moissonneuses

183, RUE MURRAY, MONTREAL.

M. Ledoux a toujours un grand assortiment de FAUCHEUSES et de MOISSONNEUSES qui font la Javelle seule sans aucun secours. Les "BUCKEYE" qu'il a confectionnées cette année sont d'un genre nouveau et sans égales dans le pays. Il garantit tous ses ouvrages et est certain de donner entière satisfaction.—Il continue toujours sa manufacture de VOITURES de toutes espèces.

LE TOUT A DES PRIX TRÈS-RÉDUITS ET DES CONDITIONS LIBÉRALES. 5-24-8f—480.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Cité de la Place d'Armes, et 31, Rue St. Antoine, Montréal, Canada.